



Société anonyme au capital de 37 035 823,50 euros
Parc Technologique des Fontaines
Chemin des Franques
38190 Bernin – France
384 711 909 RCS Grenoble



La présente actualisation (la « **Deuxième Actualisation** ») du Document de Référence et Rapport financier annuel 2014-2015 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 2 mai 2016, conformément à l'article 212-13 IV de son règlement général.

Elle complète le Document de Référence et Rapport financier annuel 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'AMF le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 tel que complété par sa première actualisation ayant fait l'objet d'un dépôt auprès de l'AMF sous le numéro D.15-0587-A01 le 7 mars 2016 (la « **Première Actualisation** »).

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le Document de Référence et ses actualisations ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

- Des exemplaires de cette Deuxième Actualisation sont disponibles sans frais auprès de :
- Soitec – Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques, 38190 Bernin – France ;
- sur le site internet de Soitec (www.soitec.com) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Sommaire

La numérotation des paragraphes ci-dessous correspond au schéma tel que défini dans l'Annexe I du Règlement CE N° 809/2004 du 29 avril 2004.

1. PERSONNES RESPONSABLES	4	20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	18
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	4	20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	18
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	4	20.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2015	18
2. CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES	4	20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	37
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	5	20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	37
7. ORGANIGRAMME	6	20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2015	38
7.1. LE GROUPE	6	21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	39
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	7	21.1. CAPITAL SOCIAL	39
9.1. RAPPORT FINANCIER SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2015-2016	7	24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	42
9.2. RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES ESTIMEES	12	24.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ	42
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	14	24.2. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AUTRES PUBLICATIONS	42
12.1. CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016-2017	14	30. TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE	44
12.2. OBJECTIFS ET TENDANCES CONCERNANT LES EXERCICES 2016-2017 ET SUIVANTS	14		
13. RESULTATS ESTIMÉS POUR L'EXERCICE 2015-2016			
13.1. HYPOTHESES POUR L'ELABORATION DES RESULTATS ESTIMÉS POUR L'EXERCICE 2015-2016	14		
13.2. PROCESSUS D'ELABORATION DES RESULTATS ESTIMÉS POUR L'EXERCICE 2015-2016	14		
13.3. RESULTATS ESTIMÉS POUR L'EXERCICE 2015-2016	14		
13.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RESULTATS ESTIMÉS DE L'EXERCICE 2015-2016	15		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE	15		
14.1. INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	15		
14.2. CONFLITS D'INTÉRÊT AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	16		
14.3. DECISIONS SOUMISES A L'AUTORISATION PREALABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17		
16.3. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17		
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	18		
18.1. ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE AU 2 MAI 2016	18		

REMARQUES GÉNÉRALES

Cette Deuxième Actualisation a pour objet de mettre à jour le Document de Référence et Rapport financier annuel de Soitec pour l'exercice clos le 31 mars 2015, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 tel que complété par la Première Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2016 sous le numéro D.15-0587-A01.

Dans cette Deuxième Actualisation, les expressions « Soitec » ou la « Société » désignent la société Soitec. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.

Les renseignements fournis dans le Document de Référence 2014-2015 et la Première Actualisation mis en ligne sur le site de la Société demeurent valables et sont complétés par les développements figurant ci-après. Par souci de clarté, la numérotation des chapitres du Document de Référence et de la Première Actualisation modifiés par cette Deuxième Actualisation, a été conservée.

Cette Deuxième Actualisation contient des indications sur les objectifs du Groupe ainsi que des déclarations prospectives concernant notamment ses projets en cours ou futurs. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « avoir l'intention de », « souhaiter », « envisager de », « anticiper », « devoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont susceptibles d'être affectées par des risques connus ou inconnus, et d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes et d'autres facteurs liés notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Les informations prospectives mentionnées dans cette Deuxième Actualisation sont données uniquement à la date des présentes. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, le Groupe ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans cette Deuxième Actualisation afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans cette Deuxième Actualisation, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels.

Cette Deuxième Actualisation contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille de ses marchés. Sauf indication contraire, ces informations sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les estimations du Groupe sont fondées sur des informations obtenues auprès de clients, fournisseurs, organisations professionnelles et autres intervenants des marchés au sein desquels le Groupe opère. Bien que le Groupe considère que ces estimations sont pertinentes à la date de cette Deuxième Actualisation, il ne peut garantir l'exhaustivité ou l'exactitude des données sur lesquelles ces estimations sont fondées, ou que ses concurrents retiennent les mêmes définitions des marchés sur lesquels ils opèrent.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au Chapitre 4 du Document de Référence 2014-2015 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587, ainsi qu'à la page 7 de la Première Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2016 sous le numéro D.15-0587-A01, avant de prendre une décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la date du Prospectus, pourraient également avoir un effet défavorable.

1. Personnes responsables

1.1. Responsable du Document de Référence

Monsieur Paul Boudre, Président-Directeur Général.

1.2. Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans cette Deuxième Actualisation du Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans cette Deuxième Actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de cette Deuxième Actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans cette Deuxième Actualisation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Le rapport d'examen limité sur les comptes intermédiaires consolidés résumés pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 décembre 2015 figurant dans cette Deuxième Actualisation contient l'observation suivante : « *Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7.2.4 de l'annexe qui précise les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe* ».

Le rapport sur les comptes consolidés semestriels condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2015 figurant en page 40 de la Première Actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2016 sous le numéro D.15-0587-A01 contient l'observation suivante : « *Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4. des états financiers consolidés semestriels qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe* ».

Le rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2015 figure en page 116 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 et contient l'observation suivante : « *Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.1 aux états financiers consolidés qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe ainsi que les modalités de refinancement figurant dans le protocole de conciliation homologué auxquelles viennent s'ajouter les mesures supplémentaires mentionnées dans la note 5.6. sur les événements postérieurs à la clôture* ».

Le rapport sur les comptes consolidés au 31 mars 2014 figure en page 120 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 et contient l'observation suivante : « *Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4.7. aux états financiers consolidés qui expose les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe* ».

Le 2 mai 2016

Paul Boudre

Président-Directeur Général

2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Christian Muraz
3, Chemin du Vieux Chêne – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992 ;
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Nicolas Brunetaud
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot
65, boulevard des Alpes – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992 ;
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Yves Nicolas
63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010 ;
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

3. Informations financières sélectionnées

3.1. Informations financières historiques sélectionnées

Cette section présente les informations financières sélectionnées pour les 9 premiers mois de l'exercice 2015-2016 et pour les exercices clos les 31 mars 2015, 31 mars 2014 et 31 mars 2013.

Les états financiers consolidés clos les 31 mars 2015, 31 mars 2014 et 31 mars 2013 ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes de la Société.

Les états financiers consolidés résumés au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un rapport de revue limitée par les commissaires aux comptes de la Société figurant à la section 20.3.3 de cette Deuxième Actualisation.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	31 décembre 2015* (non audité)	31 décembre 2014* (non audité)	31 mars 2015* (retraité, non audité)	31 mars 2014 (publié, audité)	31 mars 2013 (publié, audité)
Ventes	171,7	115,4	180	247	263
Marge brute	42,4	10,7	28	(56)	(16)
Résultat opérationnel courant	8,4	(34,9)	(32)	(137)	(123)
Résultat opérationnel	(19,7)	(36,4)	(59)	(220)	(197)
Résultat net des activités abandonnées*	(26,3)	(68,0)	(186)		
Résultat net (part du Groupe)	(69,1)	(115,2)	(259)	(237)	(209)
Résultat global net dilué par action en euros	(0,30)	(0,51)	(1,23)	(1,45)	(1,70)
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>(0,18)</i>	<i>(0,20)</i>	<i>(0,34)</i>		
<i>Dont activités abandonnées</i>	<i>(0,11)</i>	<i>(0,30)</i>	<i>(0,89)</i>		

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie solaire.

Analyse sectorielle

(en millions d'euros)	31 décembre 2015* (non audité)	31 décembre 2014* (non audité)
Ventes :		
Électronique	167,8	111,9
Autres activités	3,9	3,6
Total des ventes	171,7	115,4
Résultat opérationnel courant		
Électronique	15,7	(27,7)
Autres activités	(7,3)	(7,2)
Total du résultat opérationnel courant	8,4	(34,9)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », l'analyse sectorielle a été retraitée des activités du segment Énergie solaire.

Bilan

(en millions d'euros)	31 décembre 2015 (non audité)	31 mars 2015 (publié, audité)	31 mars 2014 (publié, audité)	31 mars 2013 (publié, audité)
Actifs :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52	23	45	130
Actifs circulants	95	167	186	137
Actifs destinés à être cédés	22			
Actifs des activités abandonnées	6			
Actifs non circulants	162	204	354	452
Total des actifs	336	394	585	719
Capitaux propres et passifs				
Dettes d'exploitation	92	171	107	132
Passifs destinés à être cédés	-			
Passifs des activités abandonnées	27			
Dettes financières	218	173	257	197
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	(1)	50	221	391
Total des capitaux propres et passifs	336	394	585	719
Position financière nette	(166)	(150)	(212)	(67)

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31 décembre 2015 (non audité)	31 décembre 2014 (non audité)	31 mars 2015 (publié, audité)	31 mars 2014 (publié, audité)	31 mars 2013 (publié, audité)
Flux de trésorerie générés par l'activité	(17)	8	(0)	(179)	(39)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	26	(24)	(29)	(84)	(115)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	19	(5)	(4)	181	23
Effet de la variation des cours	0	4	11	(4)	1
Variation de la trésorerie nette	29	(16)	(22)	(85)	(130)

3.2. Informations financières estimées sélectionnées pour l'exercice 2015-2016

Cette section présente les résultats estimés (indicateurs du compte de résultat) et les données financières estimées (postes du bilan) sélectionnés pour l'exercice 2015-2016.

Les résultats estimés et les données financières estimées figurant dans cette Deuxième Actualisation ont fait l'objet d'un avis favorable du Comité d'audit et des risques de la Société en date du 27 avril 2016 avant d'être approuvés par le Conseil d'administration de la Société en date du 29 avril 2016.

Les résultats estimés pour l'exercice 2015-2016 ont fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes de la Société figurant à la Section 13.4. de cette Deuxième Actualisation.

La Société déterminera ultérieurement la date d'arrêt et de publication de ses comptes complets et vérifiés pour l'exercice 2015-2016.

La Société rappelle que les résultats estimés et les données financières estimées présentés dans cette Deuxième Actualisation n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'audit ou de revue limité des commissaires aux comptes. Aucune assurance ne peut être donnée par la

Société quant au fait que les comptes complets et vérifiés de la Société seront certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes.

Résultats consolidés estimés (sélectionnés)

(en millions d'euros)	31 mars 2016* (estimé, non audité)	31 décembre 2015* (non audité)	31 mars 2015* (retraité, non audité)
Ventes	237	172	180
<i>Dont Electronique</i>	232	168	172
<i>Dont Autres Activités</i>	5	4	8
Marge brute	61	42	28
Résultat opérationnel courant	12	8	(32)
Autres charges opérationnelles	(32)	(28)	(28)
Résultat opérationnel	(19)	(20)	(59)
Résultat net (part du Groupe)	(72)	(69)	(259)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie solaire.

Éléments du bilan consolidé

(en millions d'euros)	31 mars 2016 (estimé, non audité)	31 décembre 2015 (non audité)	31 mars 2015 (publié, audité)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49	52	23
Actifs non circulants	160	162	204
Dettes financières	219	218	173
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	(7)	(1)	50

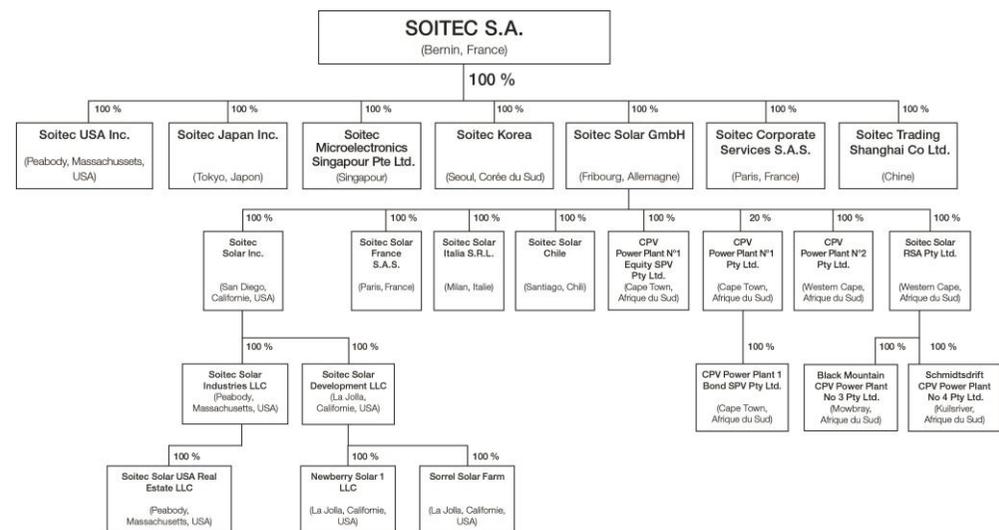
7. Organigramme

7.1. Le Groupe

7.1.1. Organigramme du Groupe

L'organigramme ci-dessous présente les filiales de la Société à la date de dépôt de cette Deuxième Actualisation.

Les pourcentages indiqués ci-dessous correspondent aux pourcentages de capital et de droits de vote.



9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Rapport financier sur les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016

Le rapport concernant les neuf premiers mois d'activité qui suit doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2015, le Document de Référence de la Société pour l'exercice 2014-2015 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D. 15-0587 et son actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2016.

Suite à la décision prise en janvier 2015 de recentrer le Groupe sur son cœur de métier, la présentation sectorielle a été modifiée. Désormais, la Société présentera des états financiers répartis entre les trois secteurs suivants :

- Electronique : activité historique dans le secteur des semi-conducteurs, incluant le coût des fonctions support autrefois reporté dans le segment « Corporate » et les activités de R&D relatives aux matériaux III-V autrefois réparties entre les segments Eclairage et Energie Solaire ;
- Autres activités : les unités génératrices de trésorerie (UGT) Equipement (filiale Altatech) et Eclairage, incluant les activités de R&D du site de Phoenix ; malgré la cession de la filiale Altatech avant le terme de l'exercice fiscal en cours, les actifs de l'UGT n'ont pas été classés en actifs destinés à être cédés car leur poids relatif dans le bilan du consolidé du groupe n'est pas significatif.
- Energie Solaire : incluant des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Soitec a décidé de comptabiliser en activités abandonnées les résultats du segment Energie Solaire à partir du premier semestre de l'exercice 2015-2016, l'avancement du plan de sortie de ces activités au 30 septembre 2015 ayant permis de vérifier le respect des critères de la norme IFRS 5. Pour permettre la comparaison, les états financiers pour les neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015 ont été retraités de la même façon.

Les principaux actifs liés à la centrale solaire Sud-africaine de Touwsrivier, qui avaient été classés en actifs financiers non courants à la clôture au 30 septembre 2015 en raison des difficultés rencontrées par la Société pour en réaliser la vente, sont à nouveau présentés en actifs destinés à la vente. En effet, le niveau d'avancement des démarches permet d'envisager une cession au cours des douze prochains mois. Ce classement comptable concerne les deux éléments suivants :

- Part de 20% du capital de la société CPV Power Plant n°1 Ltd (Touwsrivier) détenue par Soitec Solar GmbH
- Financement (principal et intérêts) consenti par Soitec Solar RSA à l'un des autres actionnaires de la société CPV Power Plant n°1 Ltd.

Le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud demeure classé en actif financier non courant.

Pour la société Soitec SA, nous avons appliqué la norme IFRIC 21 sur les taxes de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont également été retraitées.

9.1.1. Situation et activité du Groupe

Les neuf premiers mois d'activité sont marqués par une forte croissance des ventes et la confirmation du retour à la rentabilité opérationnelle de l'activité Electronique.

L'activité globale s'est inscrite en progression de 49%, avec un chiffre d'affaires de 171,6 millions d'euros contre 115,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette croissance est imputable à la forte augmentation des volumes de vente du segment Electronique.

La progression du chiffre d'affaires a eu un impact favorable sur la marge brute, en progression de 31,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel courant est positif à hauteur de 8,4 millions d'euros, en augmentation de 43,3 millions d'euros par rapport à la perte opérationnelle courante de 34,9 millions d'euros enregistrée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

La baisse nette des dépenses de recherche et développement contribue à l'amélioration du résultat opérationnel courant. En effet, elles sont passées de 24,2 millions d'euros en 2014-2015 à 13,7 millions d'euros en 2015-2016. Cette variation s'explique principalement par une augmentation significative du montant des aides comptabilisées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016. Cette augmentation des aides est imputable à hauteur de plus de 3 millions d'euros à la reconnaissance sur l'exercice 2015-2016 de subventions portant sur les coûts de l'exercice antérieur, du fait de la signature tardive des conventions avec les organismes financeurs. La Société n'anticipant pas le renouvellement de cette situation sur le prochain exercice, les frais nets de recherche et développement devraient revenir à un niveau sensiblement plus élevé en 2016-2017.

Les frais administratifs sont en baisse de 1,9 million d'euros (dont 1,8 million d'euros sur le segment Electronique), grâce à la poursuite des actions de réduction des coûts. Les frais commerciaux augmentent de 0,7 million d'euros, la totalité de cette croissance étant imputable au segment autres activités.

Sur les neuf premiers mois 2015-2016, la contribution des deux segments au résultat opérationnel courant est répartie de la façon suivante :

- Electronique : le produit opérationnel courant s'élève à 15,7 millions d'euros, contre une perte opérationnelle courante de 27,7 millions d'euros l'année précédente.
- Autres activités : la perte opérationnelle courante s'élève à 7,2 millions d'euros, contre 7,1 millions d'euros l'année précédente.

Au 31 décembre 2015, les fonds propres consolidés du Groupe s'inscrivent à - 0,8 million d'euros (contre 50 millions d'euros au 31 mars 2015) et la dette financière nette à 165,7 millions d'euros (contre 150 millions d'euros au 31 mars 2015). La trésorerie brute disponible s'établit à 51,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 22,9 millions d'euros au 31 mars 2015.

9.1.2. Segment Electronique

Le segment Electronique a généré un chiffre d'affaires de 168 millions d'euros au cours des neuf premiers mois 2015-2016, en hausse de 50 % par rapport à la même période de l'exercice précédent (112 millions d'euros). Ce segment a représenté 98 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Les tableaux suivants permettent d'apprécier l'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par région, clients et taille de plaques.

- Répartition géographique du chiffre d'affaires du segment Electronique

	2014-2015	2015-2016
Etats-Unis	41%	31%
Europe	28%	39%
Asie	31%	30%

- Répartition du chiffre d'affaires du segment Electronique par clients

	2014-2015	2015-2016
Cinq premiers clients	70%	57%
Clients n° 6 à n° 10	18%	28%
Autres clients	12%	15%

- Répartition du chiffre d'affaires du segment Electronique par famille de produits

	2014-2015	2015-2016
SOI 300 mm	25%	21%
Petits diamètres	71%	77%
Matériaux III-V	2%	0%
Royalties	2%	2%
Autres	0%	0%

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
SOI 300mm	28 333	35 602
Petits diamètres	78 706	128 047
Specialty Electronics	2 258	-
Royalties	2 578	4 113
Total Electronique	111 875	167 762

Par rapport à l'exercice précédent, les ventes de plaques de 200 mm augmentent de 63 % à 128 millions d'euros contre 78,7 millions d'euros en 2014-2015. Ces plaques sont principalement destinées aux applications de radiofréquence (RF) et à l'électronique de puissance. L'unité de production de plaques de 200 mm de Bernin est désormais utilisée à pleine capacité. L'accord passé avec le sous-traitant chinois Simgui donnera accès à des capacités supplémentaires pour répondre à une demande en croissance.

Les ventes de plaques SOI 300 mm sont en hausse de 26 % à 35,6 millions d'euros, contre 28,3 millions d'euros en 2014-2015. Certains produits PD-SOI dédiés aux marchés des PC et des consoles de jeux arrivent en fin de vie. Soitec continue à œuvrer à la qualification de ses plaques de 300 mm en silicium sur isolant totalement *déplété* (FD-SOI) auprès de grandes fonderies, afin de capter le fort potentiel de croissance du marché des applications dédiées à l'électronique grand public, à l'automobile et à l'industrie. Le marché de la radiofréquence (RF) offre également des perspectives de demande pour les plaques de 300 mm.

En 2014-2015, les autres ventes du segment Electronique concernaient les matériaux AsGa (arséniure de gallium). Le fonds de commerce de cette activité a été cédé au cours de l'exercice 2014-2015.

Les revenus de licence s'établissent à 4,1 millions d'euros (2,5 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent).

9.1.3. Segment Autres activités

(en milliers d'euros)	2014-2015	2015-2016
Equipement	1 955	2 603
Eclairage	1 616	1 310
Total autres activités	3 571	3 913

Le segment autres activités regroupe les activités Eclairage et Equipement (Altatech).

Les ventes de l'activité Equipement progressent de 33 % à 2,6 millions d'euros contre 1,9 million d'euros en 2014-2015.

L'activité Eclairage affiche un chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros, en recul de 19% par rapport au chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros en 2014-2015.

- Répartition géographique du chiffre d'affaires de l'activité Eclairage

	2014-2015	2015-2016
Etats-Unis	3%	- %
Europe	97%	94 %
Asie	0%	6%

- Répartition géographique du chiffre d'affaires de l'activité Equipement

	2014-2015	2015-2016
Etats-Unis	2%	2%
Europe	96%	42%
Asie	2%	56%

9.1.4. Segment Energie Solaire

Le chiffre d'affaires réalisé par le segment Energie Solaire s'établit à 22 millions d'euros contre 38,5 millions d'euros en 2014-2015. L'impact de cette activité est présenté au niveau du résultat net du Groupe, en activités abandonnées.

9.1.5. Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production et de distribution ainsi que des droits de licences (principalement CEA-Leti pour l'utilisation de la technologie SmartCut™).

La marge brute du segment Energie Solaire n'apparaît pas dans la marge brute du Groupe compte tenu de son reclassement en activités abandonnées au niveau du résultat net.

Les coûts de production comprennent les coûts des matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe, l'amortissement et les frais de maintenance du matériel de production et des infrastructures de la salle blanche, la quote-part des frais généraux affectés à la production.

La marge brute s'est fortement améliorée, passant de 10,7 millions d'euros (9 % du chiffre d'affaires) en 2014-2015 à 42,4 millions d'euros (25 % du chiffre d'affaires) en 2015-2016.

L'amélioration provient exclusivement du segment Electronique qui représente 98% du chiffre d'affaires du Groupe et dont la marge brute est passée de 10 millions d'euros (9 % du chiffre d'affaires) à 42,6 millions d'euros (25% du chiffre d'affaires), grâce à une forte croissance du volume de ventes et à une évolution favorable de la parité euro / dollar.

La marge brute du segment autres activités a reculé, passant de 0,6 million d'euros en 2014-2015 (17 % du chiffre d'affaires) à -0,2 million d'euros (-7 % du chiffre d'affaires) en 2015-2016.

9.1.6. Recherche et Développement

Les coûts de recherche et développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence si les critères requis par la norme IAS 38 pour permettre leur activation au bilan ne sont pas vérifiés.

Les coûts de recherche et développement sont constitués pour l'essentiel des éléments suivants :

- salaires et charges sociales,
- coûts d'exploitation des salles blanches et des équipements nécessaires aux activités de recherche et développement,
- sous-traitance auprès de centres publics de recherche ou de laboratoire privés, accords de coopération,
- coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Soitex réserve que les conventions soient signées et les autorisations administratives obtenues, les montants reçus dans le cadre de contrats d'aide sont déduits des coûts bruts de recherche et développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat.

Une partie des aides contribuant au financement des activités de R&D peut être octroyée sous la forme d'avances remboursables. Conformément aux normes IAS 38 et IAS 20, si le Groupe considère que l'avancement technique et commercial des projets rend leur probabilité de succès peu élevée, les frais de développement correspondants ne sont pas activés mais sont enregistrés directement en résultat et les avances remboursables correspondantes sont comptabilisées en déduction de ces frais, indépendamment des notifications de la part des organismes financeurs qui ne peuvent intervenir qu'ultérieurement lors des passages de jalon mettant un terme aux programmes ou ouvrant la période au remboursement des avances.

Le Groupe pourra être amené, en fonction de l'évolution des probabilités de succès technique ou commercial des projets concernés, à constater un passif financier au regard des perspectives de chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits développés dans le cadre des programmes d'aide. Ainsi, une partie des avances remboursables perçues au titre des programmes d'aide Nanosmart et G²REC a été comptabilisée en résultat sur la base des hypothèses de remboursement dérivant du plan d'affaires. Une forte correction à la hausse des prévisions à long terme de ventes de FD-SOI ou de SOI pour les applications de radio-fréquence pourrait conduire au reclassement en dette d'une partie des aides passées en résultat. Le montant théorique maximum qui pourrait être reclassé est de 14 millions d'euros, la probabilité d'atteindre un tel niveau étant extrêmement faible. Inversement, en cas de révision à la baisse des prévisions de ventes, le montant maximum d'avances figurant au passif du bilan et qui pourraient être reclassées en résultat, est de 11 millions d'euros.

Soitec S.A. bénéficie d'un crédit d'impôt recherche (CIR). Ce crédit est présenté en déduction des coûts de recherche et développement conformément à la norme IAS 20. Le montant du CIR enregistré dans les états financiers pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 s'élève à 9,1 millions d'euros.

Les dépenses nettes de recherche et développement ont connu un recul sensible à 13,7 millions d'euros (8% du chiffre d'affaires), contre 24 millions d'euros (21 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent. Cette évolution traduit une baisse des coûts du fait de l'abandon de programmes liés à des activités non stratégiques et une forte croissance du montant des aides, en partie en raison du décalage entre la date de signature des contrats de financement, qui permet la reconnaissance des aides en compte de résultat, et la date de démarrage effective des programmes, parfois antérieure de plusieurs mois.

9.1.7. Charges d'exploitation

9.1.7.1. Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing s'élèvent à 6,6 millions d'euros contre 6 millions d'euros en 2014-2015. Les équipes commerciales de l'activité Eclairage (segment autres activités) avaient été renforcées en fin d'exercice 2014-2015 dans le but d'assurer le développement de l'activité (+0,7 million d'euros de charge).

Les frais commerciaux et de marketing de l'activité Electronique sont restés stables.

9.1.7.2. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en recul de 13% pour ressortir à 13,5 millions d'euros en 2015-2016 contre 15,5 millions d'euros en 2014-2015. Cette diminution de 2 millions d'euros d'une année sur l'autre concerne principalement le segment Electronique (1,8 million d'euros). Cette amélioration est le résultat d'une politique continue de réductions de coûts. Les frais généraux et administratifs n'incluent pas les coûts relatifs à la restructuration du Groupe et aux opérations de recapitalisation, qui sont inscrits en autres charges opérationnelles ou en réduction de la prime d'émission, le cas échéant.

9.1.8. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant ressort positif à 8,4 millions d'euros (5 % du chiffre d'affaires) contre une perte de 34,9 millions d'euros (-30 % du chiffre d'affaires) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

- Le segment Electronique ressort en profit de 15,6 millions d'euros, contre une perte de 27,7 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.
- Le segment autres activités présente une perte de 7,2 millions d'euros, contre une perte de 7,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

9.1.9. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels non courants.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le Groupe a enregistré une charge nette non courante de 28,1 millions d'euros (contre une charge de 1,4 million d'euros en 2014-2015).

Cette charge résulte en partie des frais juridiques et de conseil qui ont été engagés dans le cadre de la procédure de conciliation et de la réorganisation du portefeuille d'activités du Groupe. Elle inclut des coûts nets de restructuration, hors activité solaire.

Les autres charges opérationnelles comprennent également les impacts des tests de dépréciation des actifs non courants comptabilisés sur la valeur des actifs d'Altatech (2,2 millions d'euros), sur la base du prix de cession de la filiale, et de la salle blanche de Singapour (20,1 millions d'euros).

Le résultat opérationnel est une perte de 19,7 millions d'euros, contre une perte de 36,3 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

9.1.10. Résultat financier

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le résultat financier net du Groupe enregistre une charge nette de 20,9 millions d'euros à comparer à une charge nette de 8,2 millions d'euros sur l'exercice précédent.

Cette charge s'explique par les éléments suivants :

- Le résultat financier hors résultat de change est une perte de 19 millions d'euros en 2015-2016, contre une perte de 12,8 millions d'euros en 2014-2015.
 - o En 2015-2016, une charge financière de 7,6 millions d'euros est enregistrée au titre des Océanes 2018 pour lesquelles les coupons sont versés semestriellement, le 18 septembre et le 18 mars.
 - o Le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire de la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud a fait l'objet d'une provision complémentaire d'un montant de 5,0 millions d'euros en septembre 2015, portant sa valeur nette à l'actif du bilan à 2,7 millions d'euros.
 - o Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble en mai 2015, les lignes de crédit bancaires ont fait l'objet d'un moratoire et l'échéance de la dette de 37,2 millions d'euros a été reportée au 30 novembre 2019. Le taux d'intérêt est compris entre de 0,57 % et 0,96 %. Pour l'exercice 2015-2016, la charge d'intérêts s'élève à 0,1 million d'euros. Les intérêts sont capitalisés et remboursables au terme du prêt.
 - o Par ailleurs, de nouveaux prêts ont été accordés par le CEA, la société Shin Etsu Handotai et la BPI pour un montant total initial de 54 millions d'euros. Ces nouveaux prêts - rémunérés à des taux compris entre 2,99 % et 12,00 % - arriveront à échéance en mai 2016. En 2015-2016, la charge d'intérêts s'élève à 2,0 millions d'euros. Un remboursement partiel sur

ces prêts à hauteur de 11,9 millions d'euros a été réalisé au cours du premier semestre 2016.

- o Le Groupe a signé un nouveau contrat de location-financement portant sur les équipements de production. Une première tranche a été finalisée en octobre 2014 pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 7,04 %. Une seconde tranche a été finalisée en août 2015 pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 11,40 %. En 2015-2016, la charge d'intérêts s'élevait à 1,1 million d'euros.
- Le résultat de change est une perte de 1,8 million d'euros contre un gain de 4,5 millions d'euros l'exercice précédent. Il résulte pour l'essentiel de la variation du dollar contre l'euro. Ce résultat de change se décompose entre :
 - o Une perte de change nette réalisée de 0,1 millions d'euros en 2015-2016 contre un profit de 2,9 millions d'euros en 2014-2015.
 - o Une perte de change latente nette de 1,8 millions d'euros en 2015-2016 contre un profit de 1,6 million d'euros en 2014-2015.

9.1.11. Résultat net des activités abandonnées

Le résultat net des activités est une perte de 26,2 millions d'euros.

La rupture des négociations avec ConcenSolar pour la cession de certains actifs de l'activité Energie Solaire, annoncée dans le communiqué de presse du 5 août 2015, a conduit Soitec à poursuivre son plan d'arrêt des activités de production et de recherche et développement à San Diego (Etats-Unis) et Freiburg (Allemagne) et la vente des actifs résiduels. Les critères de la norme IFRS 5 étant vérifiés au 30 septembre 2015, le résultat net des activités abandonnées est donc présenté sur une seule ligne « Résultat net des activités abandonnées » au niveau du résultat net (voir note 7.4.7. dans la Section 20.3.2. de cette Deuxième Actualisation).

Le résultat opérationnel courant des activités abandonnées est nul pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016. Le résultat opérationnel est une perte de 0,9 million d'euros, qui s'explique par la variation des provisions comptabilisées au 31 mars 2015. Le solde des provisions se monte à 18 millions d'euros. La perte de 26,2 millions d'euros résulte principalement de la variation des taux de change : d'une part, conformément à la norme IFRS 5, le reclassement en résultat des écarts de conversion cumulés inscrits au bilan des filiales hébergeant les activités abandonnées (charge de 35 millions d'euros pour les filiales américaines et de 8 millions d'euros pour les filiales sud-africaines) ainsi que des écarts de conversion sur les compte-courant qualifiés d'investissements nets correspondant au financement de l'usine de modules photovoltaïques de San Diego, historiquement enregistrés dans la situation nette (produit de 19 millions d'euros) ; d'autre part, perte de change latente sur les prêts à ces mêmes filiales, pour un montant de 1 million d'euros.

Les principaux actifs financiers liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud ont été reclassés en actifs destinés à la vente en raison de l'avancement des démarches menées en vue de leur cession, qui permet d'envisager la conclusion d'une transaction dans un horizon de douze mois. Ils comprennent la participation de 20% dans la société projet CPV Power Plant n°1, mise en équivalence, et un prêt consenti à l'un des actionnaires de la même société. Un dépôt de garantie a été maintenu en actif financier non courant. Tous les autres éléments du segment Energie Solaire sont désormais classés en activité abandonnées.

9.1.12. Résultat et impôts

Le Groupe enregistre une perte de 69 millions contre une perte de 115,2 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015.

Le résultat avant impôt hors activités abandonnées ressort en perte à 40,6 millions d'euros (contre une perte de 44,6 millions d'euros l'exercice précédent) et la charge d'impôt est de 1,9 million d'euros. Ce résultat tient compte de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence : perte de 207 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, contre une perte de 2,6 millions d'euros pour la même période de l'exercice 2014-2015.

Le résultat net des activités abandonnées s'établit en perte à 26,2 millions d'euros (67,9 millions d'euros en 2014-2015).

Le résultat dilué par action est une perte de 0,30 euro, répartie entre les activités poursuivies (-0,18 euro) et les activités

abandonnées (-0,11 euro). Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015, le résultat dilué par action était une perte de 0,51 euro par action, répartie entre les activités poursuivies (-0,2 euro) et les activités abandonnées (-0,3 euro).

9.1.13. Bilan

Pour les besoins de comparaison à périmètre constant, la part des actifs et des passifs du segment Energie Solaire et reclassée en activités abandonnées a été isolée et est présentée dans le tableau ci-dessous.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2015	31 mars 2015
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées *	retraité des activités abandonnées *
Actifs non courants :				
Goodwill et immobilisations incorporelles	4 323	8 842	-	8 842
Projets de développements capitalisés	1 944	2 226	-	2 226
Immobilisations corporelles	123 930	156 736	-	156 736
Projets de centrales solaires	-	1 600	1 600	-
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Actifs financiers non courants	9 417	5 739	561	5 178
Autres actifs non courants	22 225	28 961	269	28 692
Total des actifs non courants	161 839	204 104	2 430	201 674
Actifs courants :				
Stocks	36 484	33 073	5 013	28 060
Clients et comptes rattachés	36 455	43 812	1 638	42 174
Autres actifs courants	20 221	18 894	5 323	13 572
Actifs financiers courants	1 330	1 311	328	983
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 757	22 911	-	22 911
Total des actifs courants	146 247	120 001	12 302	107 700
Actifs destinés à être cédés	21 827	69 435	-	69 435
Actifs des activités abandonnées	6 259	-	-	-
Total de l'actif	336 172	393 540	14 731	378 809

Passif (en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2015	31 mars 2015
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées*	Retraité des activités abandonnées *
Total des capitaux propres	(811)	49 958	-36	49 994
Passifs non courants :				

Dettes financières à long terme	156 507	123 552	1 947	121 605
Passifs d'impôts différés	-	-	-	-
Provisions et autres passifs non courants	14 920	17 543	2 055	15 488
Total des passifs non courants	171 427	141 095	4 002	137 093
Passifs courants :				
Dettes financières à court terme	60 980	49 455	2 755	46 700
Fournisseurs	36 402	52 279	5 199	47 080
Provisions et autres passifs courants	40 820	83 902	37 014	46 888
Total des passifs courants	138 202	185 635	44 968	140 668
Passifs destinés à être cédés	-	16 852	-	16 852
Passifs des activités abandonnées	27 354	-	-	-
Total du passif	336 172	393 540	48 934	344 607

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courant destinés à la vente et activités abandonnées », le bilan a été retraité des activités du segment Energie Solaire. Pour rendre les états financiers comparables avec les éléments publiés au 31 mars 2015, les éléments liés aux activités abandonnées ont été reclassés en actifs et passifs des activités abandonnées.

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Les capitaux propres sont impactés de 36 milliers d'euros et la contrepartie est une diminution de la dette fiscale, enregistrée en provisions et autres passifs courants.

Le total du bilan s'élève à 336,1 millions d'euros contre 393,5 millions d'euros à fin mars 2015. Les principales variations des postes du bilan sont détaillées dans les points suivants.

9.1.13.1. Actifs non courants

Tests de dépréciation pour perte de valeur

Des tests de dépréciation des actifs non courants sont réalisés sur les unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles le Groupe estime qu'il existe un indice de perte de valeur. Au 31 mars 2015, compte tenu de l'environnement de la Société toutes les UGT avaient fait l'objet d'un test de dépréciation. Les goodwill ayant été totalement dépréciés sur les exercices antérieurs, le bilan ne comporte plus d'immobilisations à durée de vie indéterminée. Conformément à la norme IAS 36, les tests avaient été réalisés au niveau le plus fin de génération de flux de trésorerie : UGT SOI 300 mm, UGT SOI 200 mm et UGT Equipement.

Pour la clôture au 31 décembre 2015, des indices de pertes de valeur ont été identifiés sur les actifs suivants : le bâtiment industriel de Singapour et les actifs de l'UGT Altatech. Ces actifs ont donc fait l'objet de tests de dépréciation.

Les actifs non courants nets sont ressortis à 161,8 millions contre 201,7 millions d'euros au 31 mars 2015 (après reclassement de 2,4 millions d'euros en actifs des activités abandonnées). La variation de la période (-40 millions d'euros) se décompose comme suit :

La valeur des actifs incorporels et corporels a diminué de 37,6 millions d'euros. Cette variation résulte principalement :

- des dotations aux amortissements: - 20,6 millions d'euros,
- des reprises de provision pour perte de valeur (Phoenix principalement) : 1,8 million d'euros,
- des acquisitions de la période : + 6,2 millions (+5.7 d'immobilisations corporelles et +0.5 d'immobilisations incorporelles),

- des charges de dépréciation pour perte de valeur sur le bâtiment industriel de Singapour (20,1 millions d'euros) et sur les immobilisations de la filiale Altatech (-2 millions d'euros).
- de l'impact de la dépréciation du dollar face à l'euro sur la valeur des actifs de la filiale de Singapour : - 1 million d'euros. L'impact sur les actifs des filiales américaines et japonaises est négligeable.

Du fait de l'incertitude sur le délai de réalisation de la cession des actifs relatifs à la centrale solaire sud-africaine de Touwsvriev, Soitec a décidé à la clôture au 30 septembre 2015 de ne pas maintenir leur classement en actifs destinés à la vente. L'avancement des démarches permettant désormais d'envisager la conclusion d'une vente au cours des douze prochains mois, les deux principaux actifs (parts dans la filiale projet détenues par Soitec Solar GmbH et créance financière vis-à-vis de l'un des autres actionnaires) sont à nouveau présentés en actifs destinés à la vente. Le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire, qui avait fait l'objet d'une provision pour dépréciation complémentaire de 5,0 millions d'euros en septembre 2015, a été maintenu en actif financier non courant.

9.1.13.2. Autres actifs

La diminution de 6,7 millions d'euros s'explique principalement par :

- La réduction de la créance au titre du crédit impôt recherche de 10,9 millions d'euros. Les créances au titre des années 2014 (7,3 millions d'euros) et 2012 (8,1 millions d'euros) ont été remboursées respectivement en avril 2015 et septembre 2015 et ont été partiellement compensées par la comptabilisation d'une créance de 5,6 millions d'euros au titre de l'année 2015 (dont 5,5 millions d'euros concernant Soitec SA). Le montant du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2014 a été directement perçu par la Société en avril 2015 dans le cadre du processus de conciliation.

- La créance au titre du crédit impôt compétitivité emploi augmente de 0,7 million d'euros.

9.1.13.3. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est calculé de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation, comprenant les stocks, les créances clients, les dettes fournisseurs, les avances et acomptes versés ou reçus ainsi que les créances et dettes sociales et fiscales hors impôt sur les sociétés.
- le BFR hors exploitation, comprenant les créances et dettes sur fournisseurs d'immobilisations (y compris les acomptes versés ou reçus) et les créances et dettes fiscales liées à l'impôt sur les sociétés.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le besoin en fonds de roulement a augmenté de 36,5 millions, passant de 15,2 millions d'euros au 31 mars 2015 à 51,8 millions d'euros. Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation est passé de -18,1 millions d'euros au 31 mars 2015 à +22,5 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des stocks (8,4 millions d'euros), la diminution des créances clients et comptes rattachés (5,7 millions) et la diminution des dettes fournisseurs et autres dettes courantes (34,5 millions d'euros).
- le BFR hors exploitation est passé de 33,3 millions d'euros au 31 mars 2015 à 29,2 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par une augmentation des créances relatives au crédit impôt recherche (8,8 millions d'euros).

9.1.13.4. Fonds propres

Les fonds propres sont en recul (-50,8 millions d'euros), ressortant à -0,8 million d'euros contre 50 millions d'euros au 31 mars 2015. La variation est principalement imputable aux éléments suivants : perte de -69 millions d'euros constatée sur la période partiellement compensée par le reclassement en compte de résultat des écarts de conversion des filiales hébergeant les activités abandonnées, pour +24 millions d'euros.

9.1.13.5. Dettes financières

La dette financière est passée de 168,3 millions d'euros à fin mars 2015 à 217,4 millions d'euros à fin décembre 2015. Les principales variations sont les suivantes :

Dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, le Groupe a mis en place un plan de financement d'un montant de 54 millions d'euros et arrivant à échéance en mai 2016. L'industriel Shin Etsu

Handotai a prêté 30 millions d'euros (au taux Euribor +3%), Bpifrance Participations 15 millions d'euros et CEA-Investissement 9 millions d'euros (tous deux à un taux d'intérêt de 12%). Au 31 décembre 2015, le montant résiduel de la dette s'élève à 44 millions d'euros (incluant 2 millions d'euros d'intérêts courus), le Groupe ayant partiellement remboursé les prêts en août 2015.

En août 2015, le Groupe a signé un nouveau contrat de location-financement pour un montant de 11 millions d'euros, conclu pour une durée de 3 ans et portant intérêt au taux de 11,40 %.

Enfin, le Groupe a remboursé 4,9 millions d'euros de lignes de crédit correspondant à la mobilisation du crédit d'impôt recherche.

9.1.13.6. Endettement net

L'endettement net s'établit à -165,7 millions d'euros à fin décembre 2015 contre -145,4 millions d'euros à fin mars 2015.

9.1.14. Trésorerie et financement

Les flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles ressortent négatifs pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 à hauteur de 16,7 millions d'euros. Ils se décomposent en un flux positif de 8 millions d'euros pour l'Electronique, compensé par des flux négatifs de -7,4 millions d'euros pour les autres activités et de -17,2 millions d'euros pour les activités abandonnées. La comparaison avec l'exercice précédent n'est pas pertinente, les règlements reçus au titre de la livraison de la centrale solaire de Touwsrivier ayant généré des flux positifs très élevés.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à 26,3 millions d'euros en 2015-2016, contre -23,6 millions d'euros en 2014-2015.

- Les flux des activités poursuivies ressortent à -5,9 millions d'euros en 2015-2016 contre -7,2 millions d'euros en 2014-2015. Cette évolution reflète une diminution des acquisitions d'immobilisations pour 1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, les produits de cession d'actifs ont été plus élevés de 5,4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent principalement du fait de la vente du fonds de commerce de la filiale Soitec Specialty Electronics. Inversement, les investissements financiers ont baissé de 3,2 millions d'euros. Pour l'exercice précédent, ils concernaient principalement la filiale mise en équivalence CPV Power Plant n°1 (Touwsrivier).
- Les flux des activités abandonnées s'établissent à 32 millions d'euros et concernent principalement des encaissements liés à la cession du bâtiment de San Diego (26,7 millions d'euros) et des équipements à San Diego et Fribourg (3,1 millions d'euros), ainsi que deux centrales solaires européennes (2 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été positifs (+ 19,4 millions d'euros). Ce montant se répartit entre :

- Les activités poursuivies à hauteur de +36,6 millions d'euros, dont les principaux éléments sont le nouvel emprunt de 54 millions d'euros et la signature d'un nouveau contrat de location de financement de 11 millions d'euros.
- Les activités abandonnées à hauteur de -17,1 millions d'euros, concernant principalement le remboursement de la dette refinançant le bâtiment de San Diego (cédé au cours de la période) pour 16,2 millions d'euros.

Au total, la trésorerie du Groupe a augmenté de 29 millions d'euros au cours des neuf premiers mois 2015-2016 pour atteindre 51,7 millions d'euros au 31 décembre 2015.

9.1.15. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser le risque de change transactionnel en réduisant au minimum la position en dollars, via des ventes à terme ou des opérations sur le comptant. Le reste de la trésorerie est investi sur des placements monétaires à faible risque.

9.2. Résultats et données financières estimés

Cette section présente les résultats estimés (indicateurs du compte de résultat) et les données financières estimées (postes du bilan) pour l'exercice 2015-2016, ainsi que le tableau des capitaux propres et de l'endettement au 31 mars 2016 et une déclaration sur le fonds de roulement sur une période de 12 mois à compter de la date de cette Deuxième Actualisation.

Les résultats estimés et les données financières estimées figurant dans cette Deuxième Actualisation ont fait l'objet d'un avis

favorable du Comité d'audit et des risques de la Société en date du 27 avril 2016 avant d'être approuvés par le Conseil d'administration de la Société en date du 29 avril 2016.

Les résultats estimés pour l'exercice 2015-2016 ont fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes de la Société figurant à la Section 13.4. de cette Deuxième Actualisation.

La Société déterminera ultérieurement la date d'arrêt et de publication de ses comptes complets et vérifiés pour l'exercice 2015-2016.

La Société rappelle que les résultats estimés et les données financières estimées présentés dans cette Deuxième Actualisation n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'audit ou de revue limité des commissaires aux comptes. Aucune assurance ne peut être donnée par la Société quant au fait que les comptes complets et vérifiés de la Société seront certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes.

9.2.1. Résultats et données financières estimés

Résultats consolidés estimés pour l'exercice 2015-2016

Le **chiffre d'affaires consolidé** atteint 237,5 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016, répartis entre l'Electronique (232,3 millions d'euros, en ligne avec les prévisions qui avaient été communiquées par la Société dans la Première Actualisation) et les autres activités (5,1 millions d'euros). Le chiffre d'affaires est en croissance de 17% à taux de change constant (chiffre d'affaires de l'exercice 2015-2016 converti au taux de change de l'exercice 2014-2015) par rapport à l'exercice précédent (exercice 2014-2015).

Le **marge brute** estimée progresse pour atteindre 60,8 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016 (soit 25,6% du chiffre d'affaires) contre 28 millions d'euros (soit 15,6% du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent. Cette progression est principalement imputable à la croissance des ventes de plaques 200mm pour les applications de radio-fréquence, mais également à l'évolution favorable de la parité euro/dollar.

Le **résultat opérationnel courant** estimé s'établit à 12,4 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016, contre une perte de 31,8 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette évolution positive est le fruit de la progression de la marge brute sur le secteur de l'Electronique et de la poursuite des efforts de réduction de coûts.

Le **résultat opérationnel** estimé ressort en perte de 19,4 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016, contre une perte de 59,4 millions d'euros sur l'exercice précédent. Cette perte résulte d'un montant net de 31,8 millions d'euros comptabilisé en autres charges opérationnelles, reflétant principalement la charge de dépréciation des actifs non courants comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2015 pour un montant de plus de 22 millions d'euros (bâtiment industriel de Singapour et actifs de la filiale Altatech dont les titres ont été cédés par Soitec fin mars 2016), des frais de conseil liés à la restructuration engagée en début d'exercice fiscal et des honoraires juridiques liés au litige relatif à la propriété industrielle en cours aux Etats-Unis.

Le **résultat net** estimé est constitué d'une perte de 71,7 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016, contre une perte de 258,7 sur l'exercice précédent. Cette perte englobe un résultat financier négatif, la charge d'impôt et la perte liée aux activités abandonnées, résultant pour l'essentiel de l'impact défavorable de la variation des taux de change sur les écarts de conversion et les financements intra-groupe. Le résultat des activités abandonnées n'a pas évolué de façon significative au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016 (étant rappelé que le résultat net des activités abandonnées pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 était une perte de 26,3 millions d'euros (se reporter notamment à la Section 3.1 de cette Deuxième Actualisation)).

Concernant l'activité Electronique, la Société estime également que le taux de marge d'EBITDA (par rapport au chiffre d'affaires) est conforme à la précédente prévision faite par la Société (se reporter à la Section 13.2 de la Première Actualisation), soit de l'ordre de 15%.

(en millions d'euros)	31 mars 2016* (estimé, non audité)	31 décembre 2015* (non audité)	31 mars 2015* (retaité non audité)
Ventes	237	172	180
<i>Dont Electronique</i>	232	168	172
<i>Dont Autres Activités</i>	5	4	8
Marge brute	61	42	28
Résultat opérationnel courant	12	8	(32)

Autres charges opérationnelles	(32)	(28)	(28)
Résultat opérationnel	(19)	(20)	(59)
Résultat net (part du Groupe)	(72)	(69)	(259)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Énergie solaire.

Données financières estimées pour l'exercice 2015-2016

Concernant l'exercice 2015-2016 :

- les **actifs non courants** estimés s'élèvent à 159,9 millions d'euros, en légère baisse par rapport aux 161,8 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2015, la diminution résultant principalement des dotations aux amortissements récurrentes comptabilisées sur le 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016. La valeur des actifs non courants ayant fait l'objet de tests d'impairment lors de la clôture de décembre 2015 n'a pas été remise en cause ;
- la **trésorerie disponible** estimée est en baisse de 2,7 millions d'euros, passant de 51,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 49,1 millions d'euros au 31 mars 2016 ;
- la **dette financière brute** estimée est stable et s'établit à 218,9 millions d'euros au 31 mars 2016 contre 217,5 millions d'euros au 31 décembre 2015 ;
- la **situation nette** demeure négative à -7,1 millions d'euros au 31 mars 2016 contre -0,8 millions d'euros au 31 décembre 2015, cette évolution reflétant la perte nette comptabilisée sur le 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016 (2,6 millions d'euros), l'impact de la fluctuation des taux de change sur un prêt intra-groupe destiné à financer des investissements et les frais relatifs aux augmentations de capital en cours.

(en millions d'euros)	31 mars 2016 (estimé, non audité)	31 décembre 2015 (non audité)	31 mars 2015 (publié, audité)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49	52	23
Actifs non circulants	160	162	204
Dettes financières	219	218	173
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	(7)	(1)	50

9.2.2. Capitaux Propres et Endettement au 31 mars 2016 (estimés)

Les informations présentées dans la présente Section le sont suivant le modèle prévu par les recommandations de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (*European Securities and Markets Authority*) en date du 20 mars 2013 (ESMA/2013/319, § 127) et des positions communes retenues par ses membres en date du 15 décembre 2015 (ESMA/2015/1874, § 61), qui seront applicables au prospectus de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription annoncée le 10 février 2016.

La situation non audité des capitaux propres consolidés et de l'endettement financier net consolidé du Groupe estimés au 31 mars 2016 est telle que détaillée ci-après :

En millions d'euros (normes IFRS)	Au 31 mars 2016 (estimé, non audité)
I. Capitaux propres et endettement financier	
Dette financière courante	
Cautionnée	N/A
Garantie	54,9
Non garantie et non cautionnée	4,1
Total	59,0
Dette financière non courante	

En millions d'euros (normes IFRS)	Au 31 mars 2016 (estimé, non audité)
Cautionnée	N/A
Garantie	16,1
Non garantie et non cautionnée	143,9
Total	160,0
Capitaux propres part du Groupe	
Capital	23,1
Réserve légale	3,4
Autres réserves	38,0
Résultat net	(71,7)
Total	(7,2)
2. Endettement financier net	
A - Trésorerie	49,1
B - Équivalents de trésorerie	N/A
C - Titres de placement	N/A
D - Liquidités (A+B+C)	49,1
E - Créances financières à court terme	N/A
F - Dettes bancaires à court terme	6,4
G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	7,6
H - Autres dettes financières à court terme	45,0
I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	59,0
J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)	9,9
K - Emprunts bancaires à plus d'un an	45,3
L - Obligations émises	93,9
M - Autres dettes financières à plus d'un an	20,8
N - Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	160,0
O - Endettement financier net (J+N)	169,9

Evolution récente de la situation financière et des perspectives du Groupe

Le produit net des Augmentations de Capital Réservées (soit environ 74,5 millions d'euros) réalisées définitivement le 2 mai 2016 permet de restaurer les fonds propres de la Société et de renforcer sa trésorerie.

Dettes Indirectes ou Conditionnelles

En dépit du désengagement de l'activité Energie Solaire, comme indiqué dans les Sections 5.2.1 du Document de Référence et Rapport financier annuel 2014-2015 déposé auprès de l'AMF le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 et 4.1.2 de la Première Actualisation, il subsiste certains risques et obligations dérivant des garanties contractuelles spécifiques qui ont été consenties quasi-exclusivement dans le cadre de projets de centrales solaires, constitutifs d'engagements hors bilan, pour un montant total maximum d'environ 50 millions d'euros.

9.2.3. Déclarations sur le fonds de roulement net

Les informations présentées dans la présente Section le sont suivant le modèle prévu par les recommandations de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (*European Securities and Markets Authority*) en date du 20 mars 2013 (ESMA/2013/319, § 107 à 126), qui seront applicables au prospectus relatif à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription annoncée le 10 février 2016.

Compte tenu de la réalisation des Augmentations de Capital Réservées pour un montant total brut d'environ 76,5 millions d'euros intervenue le 2 mai 2016 (se reporter à la Section 20.9.2 de cette Deuxième Actualisation), la Société est en mesure d'assurer le remboursement des prêts relais accordés par Bpifrance Participations, CEA Investissement et Shin Etsu Handotai à échéance fin mai 2016 (environ 50 millions d'euros).

Compte tenu de la réalisation des Augmentations de Capital Réservées pour un montant total brut d'environ 76,5 millions d'euros intervenue le 2 mai 2016 (se reporter à la Section 20.9.2 de cette Deuxième Actualisation), la Société atteste, à la date de cette

Deuxième Actualisation, que son fonds de roulement net consolidé est suffisant au regard de ses obligations et de ses besoins de trésorerie d'exploitation au cours des douze prochains mois.

12. Informations sur les tendances

12.1. Chiffre d'affaires pour le premier trimestre de l'exercice 2016-2017

Concernant l'activité du premier trimestre de l'exercice 2016-2017, Soitec prévoit, pour son activité Electronique, un chiffre d'affaires à peu près en ligne à taux de change constant (chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2016-2017 converti au taux de change du premier trimestre de l'exercice 2015-2016) avec le chiffre d'affaires réalisé lors du premier trimestre de l'exercice 2015-2016 (soit une baisse séquentielle d'environ 15% par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016).

12.2. Objectifs et tendances concernant les exercices 2016-2017 et suivants

Concernant l'exercice 2016-2017, pour l'activité Electronique, la croissance de la demande sur les produits pour les applications de radiofréquence (RF) et d'électronique de puissance (Power) devrait être robuste et compenser les effets liés à l'arrivée en fin de cycle de vie des produits PD-SOI. Si tel était effectivement le cas, la Société se fixerait pour objectif d'atteindre (à taux de change constants) une croissance à un chiffre du chiffre d'affaires de l'activité Electronique par rapport à l'exercice 2015-2016 et un taux de marge d'EBITDA de l'activité Electronique du même ordre que celui de l'exercice 2015-2016 (se reporter à la Section 13.3 de cette Deuxième Actualisation).

Par ailleurs, à plus long terme, Soitec compte profiter des perspectives prometteuses liées à l'adoption à grande échelle du FD-SOI par l'industrie des semi-conducteurs, et se fixe donc pour objectif de bénéficier de commandes pour la production industrielle de plaques de 300 mm FD-SOI, étant précisé que l'usine de Bernin II, qui est aujourd'hui sous-utilisée, pourrait, avec des investissements estimés à environ 40 millions d'euros, produire plus de 500 000 plaques FD-SOI par an (en fonction de l'adoption de cette technologie). En outre, Soitec a également pour objectif de tirer parti des capacités de production supplémentaires de plaques de 200 mm grâce à son accord de sous-traitance conclu avec Singui en Chine pour des volumes de production pouvant atteindre environ 150 000 plaques dès la fin de l'exercice 2017-2018, sous réserve de l'obtention des qualifications des clients actuellement en cours (se reporter à la Section 20.9 de la Première Actualisation). En cas de réalisation des objectifs susvisés, un impact significativement favorable sur le chiffre d'affaires et le taux de marge d'EBITDA de l'ensemble du Groupe pourrait être graduellement obtenu à partir de l'exercice 2017-2018.

13. Résultats estimés pour l'exercice 2015-2016

Cette section présente les résultats estimés (indicateurs du compte de résultat) pour l'exercice 2015-2016.

Les résultats estimés figurant dans cette Deuxième Actualisation ont fait l'objet d'un avis favorable du Comité d'audit et des risques de la Société en date du 27 avril 2016 avant d'être approuvés par le Conseil d'administration de la Société en date du 29 avril 2016.

Les résultats estimés pour l'exercice 2015-2016 ont fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes de la Société figurant à la Section 13.4. de cette Deuxième Actualisation.

La Société déterminera ultérieurement la date d'arrêt et de publication de ses comptes complets et vérifiés pour l'exercice 2015-2016.

La Société rappelle que les résultats estimés présentés dans cette Deuxième Actualisation n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'audit ou de revue limité des commissaires aux comptes. Aucune assurance ne peut être donnée par la Société quant au fait que les comptes complets et vérifiés de la Société seront certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes.

13.1. Hypothèses pour l'élaboration des résultats estimés pour l'exercice 2015-2016

Les résultats estimés pour l'exercice 2015-2016 ont été établis sur la base des hypothèses suivantes :

- la continuité de l'exploitation qui est soumise à la réalisation de l'ensemble des Augmentations de Capital Réservées ;¹
- les frais liés aux Augmentations de Capital Réservées ainsi qu'aux opérations envisagées d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et de rachat des OCEANES 2018 ont été comptabilisés en réduction des capitaux propres à hauteur du montant encouru au 31 mars 2016, soit 0,9 million d'euros ;
- l'absence de nécessité de mise à jour des tests d'impairment sur les actifs non courants par rapport à la valorisation réalisée pour les comptes intermédiaires au 31 décembre 2015 (sous réserve des dotations aux amortissements récurrentes qui s'élèvent à 4,3 millions pour le 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016), étant précisé qu'à la connaissance de la Société aucun événement justifiant une telle actualisation ne s'est produit depuis cette date ;
- l'absence de nécessité de réaliser des ajustements significatifs par rapport aux comptes intermédiaires au 31 décembre 2015 liés aux principaux risques auxquels la Société est exposée ainsi que des provisions pour restructuration et des provisions sur l'actif courant.

13.2. Processus d'élaboration des résultats estimés pour l'exercice 2015-2016

Les résultats estimés pour l'exercice 2015-2016 ont été produits dans le cadre de la procédure standard d'élaboration des comptes de la Société mise en œuvre chaque mois pour les besoins du *reporting* de gestion, le délai moyen d'élaboration desdites informations financières mensuelles étant de six à sept jours.

En principe, les opérations et travaux de clôture donnant lieu à l'élaboration et à la communication d'informations financières complètes aux marchés (à savoir, pour l'exercice 2015-2016, les comptes semestriels au 30 septembre 2015, les comptes intermédiaires au 31 décembre 2015 et les comptes complets et audités au 31 mars 2016) font l'objet de travaux plus approfondis que les informations financières mensuelles (notamment en matière de tests d'impairment, de valorisation des engagements de retraite, d'évaluation des charges d'impôt) et nécessitent des délais et travaux de production plus longs. Toutefois, dans la mesure où la Société a publié le 26 avril 2016 un rapport financier intermédiaire sur les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, la Société a été en mesure d'anticiper la plupart des travaux usuellement conduits pour les informations financières complètes dans le cadre et pour les besoins de l'élaboration des résultats estimés présentés dans cette Deuxième Actualisation.

Pour les besoins de la production des résultats estimés au 31 mars 2016, la procédure standard de clôture a pu être accélérée afin de permettre la présentation de ces informations dans cette Deuxième Actualisation. Les principales étapes de cette procédure sont les suivantes: mise à jour du périmètre de consolidation; envoi d'instructions accompagnées d'un calendrier détaillé aux filiales; mise à jour des taux de change moyens et de clôture utilisés pour la conversion des informations financières des filiales; réconciliation des soldes inter-compagnie du bilan et du compte de résultat; remontée de leurs états financiers par les filiales; lancement des travaux d'audit dans les filiales; revue analytique des liasses des filiales puis validation des informations financières; enregistrement des écritures de consolidation; revue analytique des informations financières consolidées sur les axes de gestion (compte de résultat par business unit, marges de production par ligne de produit, contrôle budgétaire par fonction, etc.); et écritures correctives.

Les travaux d'audit sont en cours dans les filiales et au niveau de l'ensemble consolidé du Groupe.

13.3. Résultats estimés de l'exercice 2015-2016

Concernant l'exercice 2015-2016, et sur la base des hypothèses et du processus d'élaboration décrits ci-dessus, la Société estime que :

- la **marge brute** sera de 60,8 millions d'euros pour l'exercice 2015-2016 (soit 25,6% du chiffre d'affaires) contre 28 millions d'euros (soit 15,6% du chiffre d'affaires) pour l'exercice précédent ; étant rappelé que le **chiffre d'affaires consolidé** de l'exercice 2015-2016 s'élève à 237,5 millions d'euros, en croissance de 17% à taux de change constant (chiffre d'affaires de l'exercice 2015-2016 converti au taux de change de l'exercice 2014-2015)) par rapport à l'exercice précédent ;
- le **résultat opérationnel courant** sera de 12,4 millions d'euros, contre une perte de 31,8 millions d'euros pour l'exercice précédent ;

¹ Il est rappelé que les Augmentations de Capital Réservées ont été définitivement réalisées le 2 mai 2016 pour un produit net d'environ 74,5 millions d'euros.

- le **résultat opérationnel** sera une perte de 19,4 millions d'euros, contre une perte de 59,4 millions d'euros pour l'exercice précédent ; et
- le **résultat net** sera une perte de 71,7 millions d'euros, contre une perte de 258,7 pour l'exercice précédent.

Concernant l'activité Electronique, la Société estime également que le taux de marge d'EBITDA (par rapport au chiffre d'affaires) sera de l'ordre de 15% pour l'exercice 2015-2016.

13.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les résultats estimés de l'exercice 2015-2016

Monsieur Paul Boudre
Président-Directeur Général
SOITEC
Chemin des Franques
38190 Bernin

Monsieur,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les estimations de résultat net consolidé du groupe SOITEC relatives à l'exercice clos le 31 mars 2016 incluses dans la section 13 de la seconde actualisation du document de référence.

Ces estimations ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n°809/2004 et des recommandations ESMA relatives aux estimations de bénéfice.

Il nous appartient sur la base de nos travaux d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2, du règlement (CE) n°809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces estimations.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une appréciation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des estimations ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles qui devraient être suivies pour l'établissement des comptes définitifs de l'exercice clos le 31 mars 2016. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les estimations sont adéquatement établies sur la base indiquée.

Nous rappelons que, s'agissant d'estimations susceptibles d'être révisées à la lumière notamment des éléments découverts ou survenus postérieurement à l'émission du présent rapport, les comptes définitifs pourraient différer des estimations présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la confirmation effective de ces estimations.

A notre avis :

- les estimations ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de ces estimations est conforme aux méthodes comptables qui devraient être suivies par le groupe SOITEC pour l'établissement de ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de la seconde actualisation du document de référence auprès de l'AMF et de l'admission aux négociations sur un marché réglementé et/ou d'une offre au public d'actions de la société SOITEC en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels le prospectus visé par l'AMF, serait notifié et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Lyon et Meylan, le 2 mai 2016

Les commissaires aux comptes

Pricewaterhousecoopers Audit	Cabinet MURAZ PAVILLET
Nicolas Brunetaud	Christian Muraz

14. Organes d'administration, de Direction et de Direction Générale

14.1. Informations et renseignements sur les organes d'administration et de Direction

14.1.1. Le Conseil d'administration

14.1.1.1. Composition et évolution du Conseil d'administration au 2 mai 2016

a/ Composition

A la suite de l'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 11 avril 2016 sur première convocation, et le 29 avril 2016 sur seconde convocation, et de la réalisation en date du 2 mai 2016 des augmentations de capital réservées à Bpifrance Participations, CEA Investissements, et NSIG Sunrise (se reporter à la Section 20.9.2 de cette Deuxième Actualisation), le Conseil d'administration de Soitec est désormais composé de treize administrateurs.

- Monsieur Paul Boudre ;
- Madame Monica Beltrametti ;
- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- CEA Investissement, représenté par Madame Guillemette Picard ;
- Madame Laurence Delpy ;
- Monsieur Douglas Dunn ;
- Madame Nadine Foulon-Belkacémi ;
- Monsieur Christophe Gegout ;
- Monsieur Joël Karecki ;
- Monsieur Satoshi Onishi ;
- Monsieur Joseph Martin ;
- Monsieur Weidong Ren ;
- Monsieur Xi Wang.

À ce jour, Monsieur Paul Boudre est le seul administrateur exerçant une fonction au sein de la Direction Générale.

Le taux de féminisation du Conseil d'administration est désormais de 23 %.

b/ Durée des mandats

La durée des fonctions des administrateurs élus à compter de cette date est de quatre années ; elle expire à l'issue de l'assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat des administrateurs. Ils sont toujours rééligibles.

Le tableau suivant récapitule les dates de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration :

Nom	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de début du mandat en cours	Date d'expiration du mandat	Nombre de mandats
Paul Boudre	03/07/2012	03/07/2012	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Monica Beltrametti	11/04/2016	11/04/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1
Bpifrance Participations	02/07/2013	02/07/2013	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2017	1
CEA Investissement	20/04/2015	20/04/2015	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Laurence Delpy	11/04/2016	11/04/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1

Douglas Dunn	09/07/2004	28/05/2014	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2018	3
Nadine Foulon-Belkacémi	11/04/2016	11/04/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1
Christophe Gégout	11/04/2016	02/05/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1
Joël Karecki	20/01/2012	20/01/2012	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2016	1
Joseph Martin	09/07/2004	28/05/2014	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2018	3
Satoshi Onishi	10/07/2015	10/07/2015	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2019	1
Weidong Ren	11/04/2016	02/05/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1
Xi Wang	11/04/2016	02/05/2016	AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2020	1

14.1.1.5. Expertises et expériences des administrateurs en matière de gestion

Madame Monica Beltrametti

Monica Beltrametti est Directrice de la Recherche chez Xerox depuis 1993. Elle est également Vice-Présidente de Xerox Innovation depuis 2008.

Monica Beltrametti a dirigé le service informatique de l'Université d'Alberta de 1991 à 1993.

Elle est diplômée de l'Université de Munich en astrophysique, après une maîtrise en physique à l'Université de Göttingen.

Madame Laurence Delpy

Depuis 2002 chez Alcatel-Lucent, Laurence Delpy, en 2014, devient directeur de la diversification et des ventes gouvernement, énergie et transports sur la zone Asie-Pacifique.

De nationalité française, elle vit en Chine depuis de nombreuses années.

Laurence Delpy est diplômée de l'École Supérieure de Gestion de Paris.

Madame Nadine Foulon-Belkacémi

Nadine Foulon-Belkacémi est Directrice d'Orange Nord de France depuis 2013.

Au cours de sa carrière, elle a occupé différentes responsabilités stratégiques en management, marketing et ressources humaines au sein de groupes tels qu'Alcatel et Essilor.

Nadine Foulon-Belkacémi est diplômée de Chimie Paris Tech à l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris.

Monsieur Christophe Gégout

Monsieur Christophe Gégout est de nationalité française. Il est diplômé de l'École Polytechnique, de Sciences-Po Paris et de l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique). Entre 2001 et 2003, il occupé des fonctions au sein de la Direction Générale du Trésor puis, entre 2003 et 2007, au sein de la Direction du Budget.

Entre avril 2009 et décembre 2015, Monsieur Christophe Gégout occupe les fonctions de directeur financier du Commissariat à l'Énergie Atomique (« CEA »), dont il devient directeur général adjoint en septembre 2015. Il est également président de CEA Investissement, filiale du CEA, depuis janvier 2010.

Depuis 2015, Monsieur Christophe Gégout est également administrateur de NEOEN (énergies renouvelables) et représentant permanent de CEA Investissement au Conseil d'administration de la Société.

Madame Guillemette Picard

Mme Guillemette Picard est Directrice des investissements (Investment Director), ENGIE New Ventures. Mme Picard a 10 ans d'expérience en matière de développement technologique et de financement dans différents secteurs énergétiques. Elle a travaillé à la Banque européenne d'investissement, concernant le financement de projets comprenant la démonstration de nouvelles technologies. Son expérience préalable chez Schlumberger basée aux États-Unis et en Europe comprenait le développement technologique et le déploiement sur le terrain de capteurs et l'interprétation de données. Elle a déposé quatre brevets dans ce domaine. Elle est Membre Conseil consultatif d'EnerTech Capital. Elle est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique et d'un doctorat d'ESPCI ParisTech.

Monsieur Weidong Ren

Monsieur Weidong Ren est de nationalité chinoise. Il est diplômé du Xi'an Institute of Post & Telecommunications en informatique et communications et a obtenu un master en EMBA de l'Université de Pékin en 2004.

Il a travaillé de nombreuses années chez Lucent Technologies, puis Alcatel-Lucent, jusqu'en 2011, où il a, en qualité de vice-président, participé à la réalisation de USD 1,5 milliard de chiffre d'affaires en atteignant les objectifs de chiffres d'affaires et de bénéfice trimestriels pendant 6 ans.

De 2011 à 2013, il occupe les postes de directeur fusions-acquisitions et de membre du Comité des Décisions d'Investissement au sein de Heaven-Sent Capital Co., Ltd et réalise, avec un partenaire industriel, l'acquisition de 100% des actions de la société Steyr Motors GmbH.

En 2013, il co-fonde et devient directeur général de China Fortune-Tech Capital Co., Ltd, et est spécialisé dans les activités de Private Equity/Venture Capital et fusions-acquisitions dans l'industrie de semi-conducteurs (jusqu'en 2015).

En août 2015, Monsieur Weidong Ren co-fonde National Silicon Industry Group, dont il est le directeur général.

Monsieur Xi Wang

Monsieur Xi Wang est de nationalité chinoise. Il est diplômé de l'Université de Tsinghua, spécialisé en sciences des matériaux, et détient un Master et un Doctorat en physique des matériaux de l'Institut de Métallurgie de Shanghai.

Monsieur Xi Wang est président de Shanghai Simgui Technology Co. Ltd. (depuis 2004), directeur général de l'Institut de Shanghai des Microsystèmes et des Technologies de l'Information, Académie Chinoise des Sciences (depuis 2010) et président de National Silicon Industry Group (depuis décembre 2015).

14.1.2. La Direction Générale

14.1.2.1. Le Comité Exécutif

Le Comité exécutif est composé à la date des présentes de onze personnes :

- Paul Boudre, Président-Directeur Général ;
- Bernard Aspar, Directeur BU Communication et Power ;
- Rémy Pierre, Directeur Financier ;
- Lionel Fabrizi, Directeur des Ressources Humaines ;
- Jacques Elie Levy, Directeur Juridique et Propriété industrielle Groupe ;
- Christophe Maleville, Directeur BU Digital ;
- Laurent Maumet, Directeur des Systèmes d'information, des Achats et de la Qualité ;
- Carlos Mazuré, Directeur Recherche et Développement ;
- Cyril Menon, Responsable des Opérations ;
- Thomas Piliszczuk, Directeur Ventes et Marketing ;
- Thierry Tron, Directeur Financier Adjoint.

14.2. Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de Direction

14.2.1. Indépendance des administrateurs

À la date des présentes et depuis la nomination de trois nouvelles administratrices lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 11 avril 2016, le Conseil d'administration compte, en la personne de Mesdames Monica Beltrametti, Laurence Delpy et Nadine Foulon-Belkacémi et de Monsieur Joseph Martin quatre membres remplissant les conditions d'indépendance posées par le Code

AFEP-MEDEF.

14.3. Décisions soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration

Par suite de l'adoption du nouveau Règlement intérieur par le Conseil d'administration du 29 avril 2016, sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration les décisions suivantes :

- les décisions d'implantation à l'étranger, par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, et
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité, particulièrement les décisions de fusion et acquisitions.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration est requise pour effectuer les opérations suivantes, dans la mesure où leur montant, individuellement ou dans leur ensemble excède 20 millions d'euros :

- prendre ou céder toutes participations dans toutes sociétés créées ou à créer, participer à la création de toutes sociétés, groupements et organismes, souscrire à toutes émissions d'actions, de parts sociales ou d'obligations,
- consentir tous échanges, avec ou sans soule, portant sur des biens, titres ou valeurs,
- en cas de litige, passer tous traités et transactions, accepter tous compromis, et
- consentir des sûretés sur les biens sociaux.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration est requise pour engager toute dépense ou tout investissement (y compris toute acquisition ou cession d'immobilisation, étant précisé qu'un projet comportant plusieurs phases doit être appréhendé dans son intégralité) hors budget, dans la mesure où leur montant excède 5 millions d'euros, individuellement ou dans leur ensemble.

L'autorisation préalable du Conseil d'administration est requise pour effectuer les opérations suivantes, dans la mesure où leur montant cumulé excède par année 30 millions d'euros, individuellement ou dans leur ensemble :

- consentir ou contracter tous prêts, emprunts, crédits et avances, à l'exception des opérations de leasing ou de financement des équipements et des locaux, et
- acquérir ou céder, par tout mode, toutes créances.

Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration, les décisions portant sur le lancement de tout projet de nature à encourir, sur les cinq premières années de sa mise en œuvre, des investissements, dépenses, engagements ou responsabilités non budgétés supérieures à 50 millions (individuellement ou en cumulé).

Sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration les décisions portant (i) sur tout transfert (par voie de cession, concession de licence ou tout autre moyen) de droit de propriété industrielle relatif au cœur de métier de Soitec (en ce compris la technologie Smart Cut™) à un tiers ou (ii) sur tout accord de coopération ou de partenariat commercial (à l'exclusion des accords portant exclusivement ou quasi-exclusivement sur la vente des produits de la Société dans le cours normal des affaires) générant des recettes (ou des dépenses, le cas échéant) annuelles estimées à plus de 7 millions d'euros.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

16.3. Les Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration dispose de quatre comités dont l'organisation, le fonctionnement et les pouvoirs sont définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration dont la dernière version en date a été adoptée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 29 avril 2016.

A la date des présentes, les différents comités du Conseil d'administration sont composés comme décrit ci-après, étant précisé que les nominations de Messieurs Christophe Gégout, Weidong Ren et Xi Wang au sein de ces comités seront effectives à la date de prise d'effet de leur mandat d'administrateur de la Société, soit le 2 mai 2016.

16.3.1. Le Comité de la Stratégie

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité de la Stratégie est composé des sept administrateurs suivants :

- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- Madame Monica Beltrametti ;
- Monsieur Paul Boudre ;
- Madame Laurence Delpy ;
- Monsieur Douglas Dunn ;
- Monsieur Christophe Gegout ;
- Monsieur Xi Wang.

16.3.2. Le Comité des Questions Stratégiques Sensibles

Le Comité des Questions Stratégiques Sensibles a vocation à se prononcer sur tout projet de transfert (que ce soit par le biais d'une cession, de l'octroi d'une licence ou de toute autre manière) ou de tout autre projet de joint-venture impliquant la technologie Smart Cut™ et à émettre des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il est composé des quatre administrateurs suivants :

- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- Madame Laurence Delpy ;
- Madame Nadine Foulon-Belkacemi ;
- Monsieur Christophe Gegout.

16.3.3. Le Comité d'audit et des risques

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité d'audit et des risques est composé des sept administrateurs suivants :

- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet ;
- Madame Monica Beltrametti ;
- Madame Laurence Delpy ;
- Madame Nadine Foulon-Belkacemi ;
- Monsieur Christophe Gegout ;
- Monsieur Joseph Martin ;
- Monsieur Weidong Ren.

16.3.4. Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Composition et modalités de fonctionnement

Le Comité des rémunérations et des nominations se compose des sept administrateurs suivants :

- CEA Investissements, représenté par Madame Guillemette Picard ;
- Madame Monica Beltrametti ;
- Madame Laurence Delpy ;
- Madame Nadine Foulon-Belkacemi ;
- Monsieur Joël Karecki ;
- Monsieur Joseph Martin ;
- Monsieur Weidong Ren.

18. Principaux actionnaires

18.1. Actionnariat de la Société au 2 mai 2016

A la suite de la réalisation des augmentations de capital réservées décrites à la Section 20.9.2 de cette Deuxième Actualisation, la répartition du capital et des droits de vote de la Société se présente comme suit au 2 mai 2016 :

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote**	En %
Bpifrance Participations	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
CEA Investissement	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
NSIG Sunrise*	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
André-Jacques Auberton-Hervé	5 324 949	1,438%	10 411 802	2,725%
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,143%	1 059 414	0,277%
<i>Groupe familial Auberton-Hervé</i>	<i>5 854 656</i>	<i>1,581%</i>	<i>11 471 216</i>	<i>3,002%</i>
Caisse des Dépôts et Consignation	8 641 629	2,333%	8 641 629	2,262%
Shin-Etsu Handotai Co Ltd.	4 452 599	1,202%	4 452 599	1,165%
Public	190 192 068	51,354%	196 412 276	51,406%
Auto-détenu	111 451	0,030%	-	-
Total	370 358 235	100%	382 083 552	100%

* Filiale à 100% de National Silicon Industry Group.

** Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats

20.1. Informations financières historiques

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans cette Deuxième Actualisation :

- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2013 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 85 et suivantes et en page 118 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676 ;
- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2014 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 85 et suivantes et en page 120 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 ;
- les comptes consolidés du Groupe au 31 mars 2015 et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 77 et suivantes et en page 116 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Les Documents de Référence cités ci-dessus sont disponibles sur les sites internet de la Société (www.soitec.com) ou de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

20.3. États financiers consolidés au 31 décembre 2015

20.3.1 Comptes consolidés pour les 9 premiers mois de l'exercice 2015-2016

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2015-2016*	2014-2015*
Ventes	6.1.6	171 675	115 446
Coût des ventes	-	(129 248)	(104 747)
Marge brute	6.1.6	42 427	10 699
Frais commerciaux et de marketing	6.1.6	(6 660)	(5 904)
Frais de recherche et développement	7.4.2	(13 771)	(24 213)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	6.1.6	-	-
Frais généraux et administratifs	6.1.6	(13 563)	(15 503)
Résultat opérationnel courant	6.1.6	8 432	(34 921)
Autres produits opérationnels	7.4.4	1 065	2 343
Autres charges opérationnelles	7.4.4	(29 233)	(3 783)
Résultat opérationnel	-	(19 736)	(36 362)
Produits financiers	-	2 325	1 996
Charges financières	-	(23,230)	(10 287)
Résultat financier	-	(20 905)	(8 291)
Résultat avant impôt	-	(40 641)	(44 653)
Impôt	7.4.5	(1 986)	(8)
Quote-part du résultat mis en équivalence	-	(207)	(2 583)
Résultat après impôt des activités poursuivies	-	(42 834)	(47 244)
Résultat net des activités abandonnées	7.4.7	(26 256)	(67 983)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	(69 091)	(115 227)
Intérêts non contrôlés	-	-	-
Résultat net (part du groupe)	-	(69 091)	(115 227)
Résultat net de base par action en euros	-	(0,30)	(0,51)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	(0,18)	(0,20)
<i>Dont activités abandonnées</i>	-	(0,11)	(0,30)
Résultat global net dilué par action en euros	-	(0,30)	(0,51)
<i>Dont activités poursuivies</i>	-	(0,18)	(0,20)
<i>Dont activités abandonnées</i>	-	(0,11)	(0,30)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire.

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives pour l'exercice 2014-2015 ont été retraitées d'un produit de 795 milliers d'euros, répartis entre le coût des ventes à hauteur de 660 milliers d'euros et les frais de recherche et développement à hauteur de 135 milliers d'euros.

Résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	2015-2016*	2014-2015*
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.1.4	(69 091)	(115 227)
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :			
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	6.1.4	18 851	4 615
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :			
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilé	6.1.4		
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6.1.4	18 851	4 615
Résultat global de la période	6.1.4	(50 240)	(110 612)
Intérêts non contrôlés	6.1.4		
Résultat global net (part du Groupe)	6.1.1	(50 240)	(110 612)

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont été retraitées. Le résultat net de l'ensemble consolidé étant impacté favorablement de 795 milliers d'euros, le résultat global varie du même montant.

Bilan

Actif (en milliers d'euros)	Notes	2015-2016	31 mars 2015
Actifs non courants :			
Goodwill et immobilisations incorporelles	7.3.1	4 323	8 842
Projets de développements capitalisés	7.3.1	1 944	2 226
Immobilisations corporelles	7.3.2	123 930	156 736
Projets de centrales solaires	7.3.2	-	1 600
Actifs d'impôts différés	7.4.5	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-
Actifs financiers non courants	-	9 417	5 739
Autres actifs non courants	-	22 225	28 961
Total des actifs non courants	-	161 839	204 104

Actifs courants :			
Stocks	7.3.3	36 484	33 073
Clients et comptes rattachés	7.3.4	36 455	43 812
Autres actifs courants	-	20 221	18 894
Actifs financiers courants	-	1 330	1 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4.4	51 757	22 911
Total des actifs courants	-	146 247	120 001
Actifs destinés à être cédés	7.3.6	21 827	69 435
Actifs des activités abandonnées	7.3.6	6 259	-
Total de l'actif	-	336 172	393 540

Capitaux propres et passifs (en milliers d'euros)	Notes	2015-2016	31 mars 2015
Capitaux propres :			
Capital social	6.1.4	23 132	23 119
Primes liées au capital	6.1.4	781 382	782 058
Actions propres	6.1.4	(475)	(475)
Réserves et report à nouveau	6.1.4	(813 239)	(737 473)
Autres réserves	6.1.4	8 389	(17 270)
Capitaux propres (part du Groupe)	6.1.4	(811)	49 958
Intérêts non contrôlés	6.1.4	-	-
Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé	6.1.4	(811)	49 958
Passifs non courants :			
Dettes financières à long terme	7.3.9	156 507	123 552
Passifs d'impôts différés	7.4.5	-	-
Provisions et autres passifs non courants**	7.3.10	14 920	17 543
Total des passifs non courants	-	171 427	141 095
Passifs courants :			
Dettes financières à court terme	7.3.9	60 980	49 455
Fournisseurs	-	36 402	52 279
Provisions et autres passifs courants**	-	40 820	83 902
Total des passifs courants	-	138 202	185 635
Passifs destinés à être cédés	7.3.6	-	16 852
Passifs des activités abandonnées	7.3.6	27 354	-

Total des capitaux propres et du passif	-	336 172	393 540
--	---	----------------	----------------

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 mars 2015 ont été retraitées. Les capitaux propres sont impactés de 1 036 milliers d'euros et la contrepartie est une réduction de la dette fiscale, enregistrée en provisions et autres passifs courants.

** Les provisions pour restructurations sont analysées dans la note 7.3.11, figurant à la Section 20.3.2 de la cette Deuxième Actualisation.

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2014	172 580 795	17 258	704 158	(478)	(503 453)	3 077	220 562	-	220 562
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :									
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	11 145	(6 530)	4 615	-	4 615
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :									
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	11 145	(6 530)	4 615	-	4 615
Résultat de la période – Activités poursuivies	-	-	-	-	(44 661)	-	(44 661)	-	(44 661)
Résultat de la période – Activités abandonnées	-	-	-	-	(70 566)	-	(70 566)	-	(70 566)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(115 227)	(6 530)	(110 612)	-	(110 612)
Capital et primes d'émission du capital									
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	561 695	56	-	-	(56)	-	-	-	-
Opération sur capital	51 942 942	5 194	77 915	-	-	-	83 110	-	83 110
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(3 658)	-	-	-	(3 658)	-	(3 658)
Autres éléments									
Opération sur titres auto-détenus	-	-	-	3	-	-	3	-	3
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	273	-	273	-	273
Autres éléments	-	-	-	-	(107)	-	(107)	-	(107)
31 décembre 2014*	225 085 432	22 509	778 416	(475)	(607 425)	(3 453)	189 571	-	189 571
Impact IFRIC 21	-	-	-	-	(115)	-	(115)	-	(115)
31 décembre 2014*	225 085 432	22 509	778 416	(475)	(607 540)	(3 453)	189 456	-	189 456

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 «activités abandonnées », le résultat du 31 décembre 2014 a été réparti entre les activités poursuivies et les activités abandonnées.

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont été retraitées. L'impact en capitaux propres s'établit à 680 milliers d'euros, composés d'une part résultat de 795 milliers d'euros et d'une part réserves pour - 115 milliers d'euros. La part résultat est incluse dans le résultat de la période pour les activités poursuivies.

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
31 mars 2015	231 188 426	23 119	782 058	(475)	(737 473)	(17 270)	49 958	-	49 958
Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat :									
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	(4 107)	(1 350)	(5 457)	-	(5 457)
Ecart de change sur conversion des entités étrangères – recyclé au compte de résultat	-	-	-	-	(18 609)	42 917	24 308	-	24 308
Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat :									
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres	-	-	-	-	(22 716)	41 567	18 851	-	18 851
Résultat de la période – Activités poursuivies	-	-	-	-	(42 835)	-	(42 835)	-	(42 835)
Résultat de la période – Activités abandonnées	-	-	-	-	(26 256)	-	(26 256)	-	(26 256)
Résultat global de la période	-	-	-	-	(91 807)	41 567	(50 240)	-	(50 240)
Capital et primes d'émission du capital									
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	135 758	14	-	-	(14)	-	-	-	-
Opérations ABSAARS	-	-	(675)	-	-	-	(675)	-	(675)
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)
Variations de périmètres									
TUP de Soitec Specialty Electronics à Soitec France	-	-	-	-	15 930	(15 930)	-	-	-
Autres éléments									
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(254)	-	(254)	-	(254)
Autres	-	-	-	-	-	402	402	-	402
31 décembre 2015	231 324 184	23 132	781 382	(475)	(813 239)	8 389	(811)	-	(811)

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	2015-2016*	2014-2015*
Résultat net des activités poursuivies	6.1.1	(42 834)	(47 244)
Résultat net des activités abandonnées	6.1.1-7.4.7	(26256)	(67 983)
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.1.1	(69 091)	(115 227)
Elimination des éléments non monétaires :			
Quote-part de résultat mis en équivalence	6.1.1	207	2 583
(Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur de titres mis en équivalence	-	-	-
Dotations aux amortissements	7.4.3	20665	25 835
Dépréciations pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	7.3.1 - 7.3.2	20 283	572
Dotations aux provisions nettes	-	(1354)	(377)
Dotations aux provisions pour retraite	-	396	317
Résultat sur cessions d'actifs	-	(28)	(3 297)
Variation des impôts	7.4.5	1986	8
Résultat financier	-	20904	8 296
Paiements fondés sur les actions	7.3.8	(254)	28
Impact IFRIC 21 (compris dans le résultat opérationnel)	-	-	(795)
Eléments non monétaires liées aux activités abandonnées	-	(11747)	30 169
Total des éléments non monétaires	-	51 057	63 340
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>62 804</i>	<i>33 170</i>
EBITDA	-	(18033)	(51 887)
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>19970</i>	<i>(14 073)</i>
Augmentation (diminution) de trésorerie sur :			
Stocks	-	(8 973)	(8 599)
Clients et comptes rattachés	-	(2 061)	13 798
Autres créances	-	(1 395)	6 367
Fournisseurs et comptes rattachés	-	(10 641)	3 631
Autres dettes	-	3 694	7 975
Variation du BFR des activités abandonnées	-	20 707	36 852
Variation du BFR	-	1 331	60 025

	<i>Dont activités poursuivies</i>	-	(19 376)	23 173
Flux de trésorerie générés par l'activité	-	(16 702)	8 138	
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>594</i>	<i>9 100</i>	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(473)	(369)	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(4 934)	(5 903)	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	312	5 706	
Acquisitions et cessions d'actifs financiers (1)	-	(827)	(4 115)	
Apports en capital dans une société mise en équivalence	-	-	(2 521)	
Flux d'investissement et désinvestissement des activités abandonnées (2)	-	32 222	(16 465)	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-	26 301	(23 667)	
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>(5 921)</i>	<i>(7 202)</i>	
Sommes reçues des actionnaires : augmentation de capital et exercice de stock-options (3)	-	474	79 450	
ABSAAR	-	(675)	-	
Emission d'emprunts (4)	7.3.10	65 427	11 000	
Tirages de lignes de crédit	7.3.10	173	7 200	
Remboursement d'emprunts (y compris contrat de location financement) (5)	7.3.10	(23 687)	(99 936)	
Intérêts financiers reçus	-	95	4 255	
Intérêts financiers versés	-	(5 232)	(10 059)	
Flux de financement des activités abandonnées (6)	-	(17 183)	3 504	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-	19 393	(4 586)	
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>36 576</i>	<i>(8 090)</i>	
Effet de la variation des cours des devises	-	(146)	3 800	
Variation de la trésorerie nette	-	28 846	(16 315)	
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	
Trésorerie à l'ouverture	-	22 911	44 728	
Trésorerie à la clôture	-	51 757	28 413	

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 «activités abandonnées», le tableau de flux de trésorerie a été retraité des activités du segment Energie Solaire classées en activités abandonnées (voir note 7.1 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont été retraitées. L'impact en résultat à 795 milliers d'euros, inclus dans le résultat net des activités poursuivies, avec une contrepartie dans les éléments non monétaires sur la ligne « Impact IFRIC 21 ».

(1) Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont principalement composés de :

- Acquisition de titres de participation non consolidés dans les entités Exagan (600 milliers d'euros) et Technocom (325 milliers d'euros) lors des neuf premiers mois 2015-2016.
- Liquidités soumises à restriction pour 134 milliers d'euros au 31 décembre 2015. Au cours du premier semestre de l'exercice 2014-2015, le Groupe avait déposé sur un compte bloqué un montant de 7 159 milliers d'euros au titre de garantie de performance dans le cadre du projet de Touwsrivier.
- Dépôts de garantie : dans le cadre de la construction de la centrale solaire de Touwsrivier, le Groupe avait versé un dépôt de garantie de 11 850 milliers d'euros au cours du premier semestre 2013-2014. Au cours des neuf premiers mois 2014-2015, ce dépôt a été partiellement remboursé, à hauteur de 1 300 milliers d'euros. En décembre 2015, ce dépôt a été remboursé pour 2 000 milliers d'euros supplémentaires.

(2) Les flux d'investissements liés aux activités abandonnées correspondent principalement aux éléments suivants :

- Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 : 26 686 milliers d'euros ont été encaissés au titre de la cession du bâtiment industriel de San Diego, 1 895 milliers d'euros ont été encaissés sur la vente d'équipements de production de San Diego et 1 334 milliers d'euros sur la vente d'équipements du site de Freiburg ; 2 212 milliers d'euros au titre de la vente des centrales solaires de Rians (France) et de Poggio Santa Lucia (Italie) ; 47 milliers d'euros sur la cession de la centrale solaire de Thémis (France).
- Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2014-2015 : coût d'acquisition de la co-entreprise avec Reflexite (5 727 milliers d'euros), apports en capital souscrits par le Groupe dans des sociétés mises en équivalence (prise de participation complémentaire dans la société CPV Power Plant n° 1 pour 2 247 milliers d'euros).

(3) Au 31 décembre 2015, le montant de 474 milliers d'euros concerne le décaissement de frais relatif à l'augmentation de capital du 10 mars 2015. Au cours de l'exercice précédent, l'augmentation de capital du 22 juillet 2014 avait généré un montant de 79 880 milliers d'euros, net de 3 229 milliers d'euros de frais d'émission.

(4) Les émissions d'emprunts concernent :

- Au 31 décembre 2015, l'émission d'un nouvel emprunt de 53 880 milliers d'euros dans le cadre du protocole de conciliation homologué par le Tribunal de Commerce de Grenoble le 5 mai 2015, la signature d'un nouveau contrat de location financement pour un montant de 11 000 milliers d'euros et la mise en place de financement à court terme pour 547 milliers d'euros.
- Au 31 décembre 2014, le tirage d'une nouvelle ligne de crédit pour 7 200 milliers d'euros et la signature d'un contrat de location financement pour un montant de 11 000 milliers d'euros.

(5) Les remboursements d'emprunts incluent :

- Au 31 décembre 2015, le remboursement du nouvel emprunt à hauteur de 11 903 milliers d'euros, de lignes de crédit pour 4 887 milliers d'euros, de dettes de contrats de location financement pour 4 800 milliers d'euros et de financement à court terme pour 2 096 milliers d'euros.
- Au 31 décembre 2014, le remboursement du solde de l'emprunt obligataire Océanes 2014 pour 83 000 milliers d'euros, le remboursement de lignes de crédit pour 12 297 milliers d'euros et le remboursement du solde de la dette de crédit-bail pour 5 117 milliers d'euros.

(6) Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées comprennent principalement :

- Au 31 décembre 2015, le remboursement de la dette liée au bâtiment de San Diego (vendu au cours du premier semestre) pour 16 281 milliers d'euros et le remboursement de la dette liée à l'acquisition des parts détenues par Reflexite pour 1 126 milliers

d'euros.

- Au 31 décembre 2014, le financement de l'acquisition des parts détenues par Reflexite dans la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology, pour un montant de 4 889 milliers d'euros.

Information sectorielle

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

- La production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie microélectronique (Segment Electronique) ;
- La mise au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes et la vente d'équipements (Segment autres activités) ; malgré la cession de la filiale Altatech au cours de l'exercice 2015-2016, les actifs de l'UGT n'ont pas été classés en actifs destinés à être cédés en raison de leur poids relatif peu significatif dans le bilan consolidé du Groupe.
- La production et la commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, la réalisation, la conception et la construction de projets photovoltaïques clés en main et l'exploitation d'installations photovoltaïques (segment Energie Solaire). Du fait de l'incertitude portant sur le délai de réalisation de la cession des actifs financiers liés à la centrale sud-africaine de Touwsrivier, Soitec avait décidé de ne pas maintenir leur classement en actifs destinés à la vente lors de la clôture au 30 septembre 2015. Comme indiqué dans la Section 9.1 de cette Deuxième Actualisation, deux de ces actifs ont à nouveau été classés en actifs destinés à la vente dans les comptes au 31 décembre 2015. Tous les autres éléments de ce segment sont désormais classés en activités abandonnées.

L'EBITDA présenté dans le tableau de l'analyse sectorielle représente la perte opérationnelle (EBIT) avant dépréciations, amortissements, éléments non monétaires liés aux paiements fondés sur les actions et aux variations des provisions sur les éléments de l'actif courant et des provisions pour risques et charges. Cet indicateur est une mesure quantitative non IFRS utilisée pour mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie à partir de ses activités opérationnelles. Le Groupe pense que la présentation de cet indicateur est utile aux investisseurs et aux autres parties prenantes impliquées dans l'évaluation d'entreprises industrielles. L'EBITDA n'est pas défini par une norme IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative à tout autre indicateur financier.

L'information sectorielle se présente comme suit :

• Répartition du résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*			Total
	Electronique	Autres activités	Energie solaire	
Ventes	167 762	3 913		171 675
Marge brute	42 690	(263)		42 427
<i>Frais de recherche bruts</i>	<i>(31 238)</i>	<i>(3 874)</i>		<i>(35 112)</i>
<i>Ventes de prototypes et autres revenus</i>	<i>4 268</i>	<i>-</i>		<i>4 268</i>
<i>Subventions et avances remboursables</i>	<i>16 866</i>	<i>207</i>		<i>17 073</i>
Frais de recherche nets	(10 104)	(3 667)		(13 771)
Frais commerciaux	(4 000)	(2 660)		(6 660)
Frais généraux et administratifs	(12 893)	(670)		(13 563)

Frais de lancement de projets de centrales solaires			-
Résultat opérationnel courant	15 692	(7 259)	8 433
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-
Autres produits opérationnels	-	1 065	1 065
Autres charges opérationnelles	(26 652)	(2 581)	(29 233)
Autres produits et charges opérationnelles	(26 652)	(1 516)	(28 168)
EBIT	(10 961)	(8 775)	(19 736)
<i>Amortissements</i>	19 408	1 255	20 663
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	20 462	(180)	20 282
<i>Paielements fondés sur les actions (Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	(236)	(18)	(254)
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	(1 749)	397	(1 352)
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	396	-	396
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	(27)	-	(27)
Eléments non monétaires des activités abandonnées		(38 004)	(38 004)
EBITDA	27 292	(7 322)	(38 004)
			(18 033)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 7.1 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014 *			Total
	Electronique	Autres activités	Energie solaire	
Ventes	111 876	3 570		115 446
Marge brute	10 084	615		10 699
Frais de recherche bruts	(32 261)	(5 773)		(38 034)
Ventes de prototypes et autres revenus	4 220	243		4 463
Subventions et avances remboursables	8 885	473		9 358
Frais de recherche nets	(19 156)	(5 057)		(24 213)
Frais commerciaux	(3 980)	(1 924)		(5 904)
Frais généraux et administratifs	(14 684)	(820)		(15 504)
Frais de lancement de projets de centrales solaires				-

Résultat opérationnel courant	(27 734)	(7 187)	(72 163)	(107 084)
Résultat opérationnel des activités abandonnées				-
Autres produits opérationnels	2 343	-		2 343
Autres charges opérationnelles	(3 783)	-		(3 783)
Autres produits et charges opérationnelles	(1 440)	-		(1 440)
EBIT	(29 174)	(7 187)	(72 163)	(108 524)
<i>Amortissements</i>	24 608	1 229		25 837
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	532	45		577
<i>Paielements fondés sur les actions (Reprise) / Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	26	2		28
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	(480)	104		(376)
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	317	-		317
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	(3 325)	29		(3 296)
<i>Impact IFRIC 21</i>	(795)	-		(795)
Eléments non monétaires des activités abandonnées			34 349	34 349
EBITDA	(8 294)	(5 779)	(37 814)	(51 887)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 7.1 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont été retraitées. L'impact en résultat à 795 milliers d'euros, répartis entre le coût des ventes pour 660 milliers d'euros et les frais de recherche bruts pour 135 milliers d'euros.

- Répartition du bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015			Total
	Electronique	Autres activités	Energie Solaire	
Immobilisations incorporelles nettes	6 267	-	-	6 267
<i>Dont goodwill</i>		-	-	
Immobilisations corporelles nettes	123 934	(3)	-	123 931
Actifs financiers non courants	6 361	-	3 057	9 418
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Actifs non courants (1)	136 562	(3)	3 057	139 616

Stocks	34 466	2 017	-	36 483
Clients et comptes rattachés	34 678	1 771	-	36 449
Actifs financiers courants	887	443	-	1 330
Autres actifs courants	19 624	596	-	20 220
Actifs courants (2)	89 655	4 827	-	94 482
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	35 291	1 112	-	36 403
Autres dettes courantes et non courantes (6)	52 572	3 168	-	55 740
Passifs courants et non courants (3)	87 863	4 280	-	92 143

Actifs des activités abandonnées (a)			27 816	27 816
Passifs des activités abandonnées (b)			24 618	24 618
Actifs nets des activités abandonnées (4 = a - b)			3 198	3 198

Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	138 354	544	6 255	145 153
--	----------------	------------	--------------	----------------

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 « activités abandonnées », le compte de résultat consolidé a été retraité des activités du segment Energie Solaire, présentées en activités abandonnées (voir note 7.1 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

Les actifs financiers courants et non courants ont été inclus dans la répartition du bilan sectoriel au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014.

Les actifs financiers non courants de 3 057 milliers d'euros sur le segment solaire concernent principalement un dépôt de garantie net lié à l'emprunt obligataire en Afrique du Sud pour 2 739 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014*			Total
	Electronique	Autres activités	Energie solaire	
Immobilisations incorporelles nettes	10 847	2 299	-	13 146
<i>Dont goodwill</i>				
Immobilisations corporelles nettes	174 422	2 398	-	176 820
Actifs financiers non courants	5 212	-	-	5 212
Titres mis en équivalence	-	-	7 131	7 131
Actifs non courants (1)	190 481	4 697	7 131	202 309
Stocks	28 084	3 878	-	31 962
Clients et comptes rattachés	17 169	614	11 337	29 120
Actifs financiers courants	7 832	450	17 785	26 067

Autres actifs courants	14 806	178	-	14 984
Actifs courants (2)	67 891	5 120	29 122	102 133
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	34 539	1 837	-	36 376
Autres dettes courantes et non courantes (6)	59 308	5 309	-	64 617
Passifs courants et non courants (3)	93 847	7 146	-	100 993

Actifs destinés à être cédés et abandonnés (a)			139 132	139 132
Passifs destinés à être cédés et abandonnés (b)			17 635	17 635
Actifs nets destinés à être cédés et abandonnés (4 = a - b)			121 497	121 497

Capitaux employés (1) + (2) - (3) + (4)	164 525	2 671	157 750	324 946
--	----------------	--------------	----------------	----------------

Les titres mis en équivalence correspondent à la filiale CPV Power Plant n°1 (Touwsrivier), détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond.

La créance commerciale de 11 337 milliers d'euros inscrite sur le segment Energie Solaire était liée à l'un des actionnaires de la centrale solaire de Touwsrivier et a été reclassée en actif destiné à la vente sur les comptes des neuf premiers mois 2015-2016.

* Les autres éléments du segment Energie Solaire ont été retraités du bilan du 31 décembre 2014 et dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5 «activités abandonnées »

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1er avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2014 ont été retraitées. L'impact de 115 milliers d'euros en réserves a pour contrepartie une diminution de la dette fiscale, incluse sur la ligne « Autres dettes courantes et non courantes ».

- Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
<i>SOI 300mm</i>	35 602	28 333
<i>Small diameters</i>	128 047	78 706
<i>Specialty Electronics</i>		2 258
<i>Royalties</i>	4 113	2 578
Total Electronique	167 762	111 875

<i>Equipment</i>	2 603	1 955
<i>Eclairage</i>	1 310	1 616

Total autres activités	3 913	3 571
Chiffre d'affaires total	171 675	115 446

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le chiffre d'affaires du segment Energie Solaire a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées » (voir note 7.4.7 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

20.3.2. Notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2015

7.1. Présentation de la Société et de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée à Euronext Paris, compartiment B. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe ». Soitec S.A. est ci-après dénommée « la Société ».

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

- Le segment Electronique :

Ce segment inclut les activités historiques du Groupe dans le secteur du semi-conducteur, ainsi que les projets de recherche et développement relatifs aux matériaux III-V autrefois répartis entre les segments Energie Solaire et Eclairage, et le coût des fonctions support autrefois reporté séparément dans le secteur Corporate. Il exclut désormais l'activité de production et de vente d'équipements, hébergée dans la filiale Altatech, et qui est maintenant reportée dans le segment Autres activités.

Le segment comporte deux UGT : SOI 300mm et SOI 200mm.

- Le segment Autres activités :

UGT Eclairage : commercialisation de solutions lumineuses à base de diodes électroluminescentes(LEDs) pour les clients gérant des bâtiments à usage tertiaire, commercial et industriel.

UGT Equipement : activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs. A la clôture au 31 décembre 2015, la Société menait des négociations en vue de la cession de sa filiale Altatech. Ce projet s'est conclu par une vente réalisée le 29 mars 2016. Un test de dépréciation a été réalisé sur la valeur des actifs nets, sur la base du prix de vente proposé par l'acquéreur. Les actifs et passifs de la filiale n'ont pas été classés comme « destinés à être cédés » dans les comptes au 31 décembre 2015 car les impacts sur le bilan consolidé du Groupe n'ont pas été jugés matériels.

- Le segment Energie Solaire :

Le segment Energie Solaire inclut des activités abandonnées et des actifs maintenus en activité poursuivies.

Depuis décembre 2009, date à laquelle le Groupe a pris le contrôle de la société Soitec Solar GmbH, le Groupe produisait et commercialisait des modules photovoltaïques à concentration et concevait, réalisait et construisait des installations de centrales solaires en vue de leur vente clé en main ou de leur exploitation. A la suite d'une décision du Conseil d'Administration qui a fait l'objet d'un communiqué de presse en janvier 2015, le Groupe a engagé sur la fin de l'exercice 2014-2015 d'importantes mesures de restructuration de l'activité Energie Solaire, ainsi que des actions visant à réaliser la valeur de certains actifs, dans le but de sortir à court terme de cette activité.

Activités poursuivies : actifs liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud

Du fait de l'incertitude portant sur le délai de réalisation de la cession de ces actifs, Soitec avait décidé à la clôture au 30 septembre 2015 de ne pas maintenir le classement retenu au 31 mars 2015 en actifs destinés à la vente. Cependant, une cession dans un horizon de douze mois étant désormais probable, deux de ces actifs sont à nouveau présentés en actifs destinés à la vente :

- Titres mis en équivalence dans l'entité CPV Power Plant n°1, détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond, Créances financières vis-à-vis de l'un des actionnaires de la centrale solaire.

Le dépôt de garantie lié à l'emprunt obligataire, pour lequel la Société n'a pas à ce jour de projet de cession susceptible d'aboutir à court terme, a été maintenu en actif financier non courant.

Activités abandonnées

En août 2015, l'arrêt des négociations avec ConcenSolar a conduit le Groupe à cesser l'ensemble des activités de production et de recherche et développement à San Diego (Etats-Unis) et Freiburg (Allemagne) et à poursuivre la vente des actifs résiduels de son activité Energie Solaire. L'abandon était effectif à la clôture au 30 septembre 2015.

7.2. Règles et méthodes comptables

7.2.1. Principes de préparation des états financiers

- Base de préparation

Les états financiers consolidés sur les neuf premiers mois 2015-2016, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Ces états financiers consolidés ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

- Méthodes comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2015 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015 à l'exception des éléments ci-dessous et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2015 :

- Amendement à IAS 19 relatif aux régimes à prestations définies : Contribution des membres du personnel
- Amélioration IFRS, cycle 2010-2012 ;
- Amélioration IFRS, cycle 2011-2013 ;
- IFRIC 21, Taxes.

Parmi ces nouveaux textes, seul IFRIC 21, Taxes a eu un impact sur les comptes 31 décembre 2015.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est facultative au 31 décembre 2015 et notamment IFRS 9 et IFRS 15.

- L'impact résultant de l'adoption de ces normes, amendements et interprétations que le Groupe n'a pas adopté par anticipation est en cours d'évaluation. Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction du Groupe, des estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 décembre 2015 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2015 à l'exception de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

7.2.2. Événements de la période

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le Groupe a poursuivi sa stratégie de recentrage des activités de Soitec sur son cœur de métier Electronique et ses actions de restructuration visant à réaliser la valeur de certains actifs de la division

Energie Solaire et à sortir de cette activité à court terme.

En août 2015, l'arrêt des négociations avec ConcenSolar a conduit le Groupe à cesser l'ensemble des activités de production et de recherche et développement à San Diego (Etats-Unis) et Freiburg (Allemagne) et à poursuivre la vente des actifs résiduels de son activité Energie Solaire. L'abandon était effectif à la clôture semestrielle. De ce fait, en application d'IFRS 5, le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat.

La Société a renforcé sa trésorerie disponible dans le cadre d'une procédure de conciliation qui s'est traduite notamment par l'octroi de prêts à hauteur de 54 millions d'euros en mai 2015. Le désengagement des activités solaires se poursuit donc conformément au plan initialement arrêté.

Au cours de la période, le Groupe a cédé quatre centrales solaires et le bâtiment industriel de San Diego. Soitec a également remboursé l'emprunt de 18 millions de dollars lié au refinancement du bâtiment. Ces éléments étaient classés en actifs et passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015.

Le groupe a cédé la société Soitec Phoenix Labs située aux Etats-Unis, l'opération a généré une sortie de trésorerie d'un montant de 1,4 million de dollars (remboursement du compte courant) et un produit non opérationnel de 1,6 million de dollars.

7.2.3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2015, toutes les participations détenues par le Groupe sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception des sociétés CPV Power Plant N°1 Ltd (« Touwsrivier ») et CPV Power Plant N°1 Bond SPV (RF) Ltd, détenues à 20 % et mises en équivalence :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Soitec USA Inc.	1997	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Japan Inc.	Juin 2004	100,00 %	Japon	Yen japonais
Soitec Microelectronics Singapore Pte LTD	Juin 2006	100,00 %	Singapour	Dollar américain
Soitec Korea	Juillet 2011	100,00 %	Corée du Sud	Dollar américain
Altatech Semiconductor S.A.S	Janvier 2012	100,00 %	France	Euro
Soitec Corporate Services	Juillet 2012	100,00 %	France	Euro
Soitec Trading Shanghai	Novembre 2013	100,00 %	Chine	Yuan

Entités du périmètre des activités abandonnées (anciennement de la division Energie Solaire) :

CPV Power Plant n° 1 Bond SPV (Rf) Ltd	Octobre 2009	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar GmbH	Décembre 2009	100,00 %	Allemagne	Euro
Soitec Solar Inc.	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Industries LLC	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar Italia S.R.L	Août 2010	100,00 %	Italie	Euro
Soitec Solar Development LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Soitec Solar RSA LTD	Avril 2011	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar France	Octobre 2011	100,00 %	France	Euro
CPV Power Plant n°1 Ltd (Touwsrivier)	Octobre 2009	20,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Soitec Solar Chile	Juillet 2013	100,00 %	Chili	Pesos chilien

Soitec Solar USA Real Estate LLC	Janvier 2014	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CPV N° 1 Equity SPV Pty LTD	Février 2014	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain

Dans le cadre de son activité Energie Solaire, le Groupe peut être amené à créer des structures juridiques dédiées pour héberger les permis, autorisations administratives, coûts et revenus liés à un projet de ferme solaire. En règle générale, ces structures juridiques sont destinées à être cédées à des investisseurs quand les projets sont suffisamment avancés.

Les entités créées et placées sous le contrôle exclusif du Groupe et consolidées par intégration globale sont les suivantes :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays	Monnaies fonctionnelles
Newberry Solar 1 LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CPV Power plant n° 2 LTD	Septembre 2010	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
LanEast Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
LanWest Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Rugged Solar LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Tierra del Sol Solar Farm LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
CX Minervino S.R.L	Octobre 2011	100,00 %	Italie	Euro
Sorrel Solar Farm LLC	Février 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Black Mountain CPV PP n° 3 (anciennement K2011137452 LTD)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Schmidtsdrift CPV PP n° 4 (anciennement Itakane Trading 339 (Pty) Ltd)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud	Rand sud-africain
Tierra del Sol II Solar Farm LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain
Los Robles Solar Power Plant LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis	Dollar américain

Les entités précédemment intégrées globalement et sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice sont les suivantes :

Entités	Variation de périmètre
Soitec Specialty Electronics S.A.S	Transmission universelle de patrimoine (TUP) à Soitec France
Alicoop Poggio Santa Lucia S.R.L	Vente
CPV Rians	Vente
Alicoop Monte Bellone S.R.L	Vente
Soitec Phoenix Labs Inc.	Vente
CPV Thémis	Vente

7.2.4. Continuité d'exploitation

Le Groupe a réalisé une perte nette de 69 millions d'euros sur les neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016 et présente des capitaux propres réduits à 0,8 million d'euros.

La trésorerie utilisée par l'exploitation, hors variation du besoin en fonds de roulement, a représenté -18 millions d'euros au cours de la période. Ce montant se répartit entre les activités poursuivies (+ 20 millions d'euros) et les activités abandonnées (-38 millions d'euros).

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissait à 51,7 millions d'euros, contre 22,9 millions au 31 mars 2015.

En vue de sécuriser la continuité d'exploitation, le Groupe poursuit son recentrage sur son secteur d'activité historique.

Des prévisions de trésorerie ont été construites sur la base de ce scénario d'activité et des sources de financement que peuvent constituer la vente de certains actifs non stratégiques. Compte-tenu de l'échéance de remboursement des financements octroyés par Shin Estu Handotai, Bpifrance Participations et CEA Investissements pour un montant total au 31 décembre 2015 de 44 millions d'euros à échéance mai 2016, et de ses besoins d'investissements en capacité dans les douze prochains mois, des financements complémentaires sont nécessaires dès le premier trimestre de l'exercice fiscal 2017. Soitec travaille sur un projet de renforcement de ses fonds propres et de refinancement des dettes financières, incluant une augmentation de capital réservée d'un montant brut de 76,5 millions d'euros et une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant brut compris entre 53,5 et 103,5 millions d'euros, le montant définitif étant fixé en fonction des besoins de financement à l'issue d'un éventuel rachat de tout ou partie des OCEANES arrivant à échéance en septembre 2018. La Société considère, sur la base de ces prévisions et sous réserve du succès des opérations de refinancement, être en mesure de faire face à ses engagements à venir. Le projet d'augmentation de capital a été soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 11 avril mais l'augmentation de capital réservée n'a pas pu être approuvée faute de quorum. Elle sera à nouveau présentée à l'Assemblée Générale le 29 avril.

Les comptes consolidés ont donc été arrêtés sur la base du principe de continuité d'exploitation pour les douze prochains mois.

7.3. Notes sur le bilan

Test de dépréciation des actifs non courants

- Comme indiqué dans la note 7.2.1. figurant à la Section 20.3.2. ci-dessus, le Groupe a poursuivi un projet de cession de sa filiale Altatech qui s'est conclu par la réalisation d'une vente le 29 mars 2016. Pour la clôture des comptes au 31 décembre 2015, sur la base du prix de cession, une charge a été comptabilisée sur les actifs incorporels et corporels pour un montant de 2 millions d'euros. Un complément de provision a été également comptabilisé pour 0,2 million d'euros en provisions courantes.
- Le bâtiment industriel de Singapour a été construit en vue d'accroître la capacité de production de plaques de 300mm. En raison de la baisse de la demande, la production de plaques de 300mm a été concentrée sur le site de Bermin en septembre 2013 et la salle blanche de Singapour a été mise en sommeil. En décembre 2014, pour faire face à ses besoins de trésorerie, la Société avait envisagé la vente du bâtiment et mandaté un intermédiaire en vue d'identifier des acquéreurs. Au cours de l'année écoulée, le Groupe n'a reçu aucune offre ferme, ce qui l'a conduit à identifier un indice de perte de valeur et à réaliser un test de dépréciation pour la clôture au 31 décembre 2015. Conformément à la norme IAS 36, la Société a fait actualiser l'évaluation de la valeur de marché de l'actif, et a parallèlement déterminé sa valeur d'utilité sur la base de son plan d'affaires qui confirme le besoin à moyen terme d'une extension de capacité pour la production de plaques de 300mm. Le test a amené le Groupe à constater une dépréciation pour perte de valeur d'un montant de 20,1 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2015.

7.3.1. Immobilisations incorporelles

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Projets de développement capitalisés	Concessions, brevets et autres droits	Logiciels	Projets de centrales solaires	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2015	-	2 226	3 745	4 552	-	545	11 068
Mises en service (valeur brute)	-	-	-	592	-	(592)	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	-	473	473

Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion (valeur nette)	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Amortissements (dotations de la période)	-	(282)	(818)	(2 443)	-	-	(3 543)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés**	-	-	(1 728)	-	-	-	(1 728)
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
Actifs destinés à être cédés (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2015	-	1 944	1 199	2 700	-	426	6 267

7.3.2. Immobilisations corporelles

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015-2016, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Centrales solaires	Autres	Immobilisations en cours	Total
31 mars 2015 - publié	116 153	36 160	1 600	1 189	3 232	158 336
Activités abandonnées*	-	-	(1 600)	-	-	(1 600)
31 mars 2015 - retraité	116 153	36 160	-	1 189	3 232	156 736
Mises en service (valeur brute)	135	3 603	-	198	(3 936)	-
Reclassement entre catégories d'immobilisations	(203)	203	-	-	-	-
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	5 722	5 722
Variation du périmètre (valeur nette)	-	(1 441)	-	(51)	-	(1 492)
Ecart de conversion (valeur nette)	(1 088)	20	-	1	-	(1 067)
Amortissements (dotations de la période)	(8 804)	(7 769)	-	(548)	-	(17 121)
Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés**	(20 166)	(539)	-	(21)	(3)	(20 729)
Cessions ou mises au rebut	-	1 875	-	5	-	1 880

(valeur nette)						
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2015	86 027	32 112	0	773	5 015	123 930

* Au 31 décembre 2015, les actifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison, le montant de ces actifs reclassés en activités abandonnées s'élevait à 1 600 milliers d'euros au 31 mars 2015.

** Ces montants sont des provisions pour pertes de valeurs comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels (voir note 7.4.4 dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

7.3.3. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 mars 2015	31 mars 2015	
			Dont reclassement des actifs en activités abandonnées	Retraité des activités abandonnées
Matières premières	23 951	35 296	14 807	20 489
En-cours de production	7 554	7 659	263	7 396
Produits finis	14 358	18 103	9 209	8 894
Valeur brute	45 863	61 057	24 279	36 779
Provisions pour dépréciations	(9 380)	(27 984)	(19 266)	(8 718)
Valeur nette des stocks	36 483	33 073	5 013	28 061

* Au 31 décembre 2015, les stocks du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison à périmètre constant, les éléments du 31 mars 2015 sont également reclassés en activités abandonnées.

Au 31 décembre 2015, la valeur des stocks varie de 30% (+8 423 milliers d'euros) sur le périmètre des activités poursuivies. L'analyse par segments fait apparaître les éléments suivants :

- Les stocks du segment Electronique ont augmenté de 7 041 milliers d'euros. Cette augmentation traduit la reprise progressive de l'activité et l'accroissement mécanique du besoin en fonds de roulement qui s'ensuit ;
- Les stocks du segment Autres activités augmentent de 1 382 milliers d'euros.
- Les stocks du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées au 31 décembre 2015, les données du 31 mars 2015 ont été isolées pour permettre la comparaison à périmètre constant.

7.3.4. Créances clients

Les créances clients au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
-----------------------	----------------------------	------------------------------	---------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	---------------------------------

Valeur brute	36 621	31 445	4 228	344	126	313	166
Provision pour dépréciation	(166)	-	-	-	-	-	(166)
Valeur nette	36 455	31 445	4 228	344	126	313	-

Au 31 mars 2015, les créances clients se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	49 015	42 399	884	263	105	2	5 362
Provision pour dépréciation	(5 203)	-	-	(82)	(55)	-	(5 066)
Valeur nette	43 812	42 399	884	181	50	2	296
<i>Dont reclassement des créances clients en activités abandonnées</i>							
Valeur brute	6 631	1 356	-	17	43	-	5 215
Provision pour dépréciation	(4 994)	-	-	-	(40)	-	(4 954)
Valeur nette	1 638	1 356	-	17	3	-	261
<i>31 mars 2015 retraits des activités abandonnées</i>							
Valeur brute	42 384	41 043	884	246	62	2	147
Provision pour dépréciation	(209)	-	-	(82)	(15)	-	(112)
Valeur nette	42 174	41 043	884	164	47	2	34

7.3.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015	31 mars 2015
Trésorerie	51 757	22 911
Equivalents de trésorerie	-	-
Valeur totale de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	51 757	22 911

Les disponibilités détenues en banque sont essentiellement libellées en dollars américains et en euros.

La trésorerie est placée sur des comptes bancaires rémunérés.

7.3.6. Activités abandonnées et actifs et passifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Actifs et passifs destinés à être cédés		Actifs et passifs des activités abandonnées	
	31 décembre 2015	31 mars 2015	31 décembre 2015	31 mars 2015*
Immobilisations corporelles	-	25 471	-	-
Projets de centrales solaires	-	2 300	317	1 600
Sociétés mises en équivalence	7 971	10 838	-	-
Actifs financiers non courant	13 856	-	742	561
Autres actifs non courants	-	618	271	269
Actifs non courants	21 827	39 227	1 330	2 430
Stocks	-	-	724	5 013
Clients et comptes rattachés	-	9 013	1 900	1 638
Autres actifs courants	-	382	2 305	5 323
Actifs financiers courants	-	20 813	-	328
Actifs non courants	-	30 208	4 929	12 302
Actif total (1)	21 827	69 435	6 259	14 731
Dettes financières à long terme	-	16 730	-	1 947
Provisions et autres passifs non courants	-	-	1 710	2 055
Passifs non courants	-	16 730	1 710	4 002
Dettes financières à court terme	-	-	2 735	2 755
Fournisseurs et comptes rattachés	-	114	2 282	5 199
Provisions et autres dettes courantes	-	7	20 628	37 014
Passifs courants	-	121	25 645	44 968
Passif total (2)	-	16 851	27 355	48 970
Actif net (1) – (2)	21 827	52 584	(21 097)	(34 239)

* Au 31 décembre 2015, les actifs et passifs du segment Energie Solaire sont classés en activités abandonnées conformément à IFRS 5. Pour permettre la comparaison à périmètre constant, il est présenté au 31 mars 2015 un comparatif où sont reclassés les actifs et passifs de ce segment en activités abandonnées.

Concernant les actifs et passifs destinés à être cédés au 31 mars 2015, le Groupe a réalisé les opérations suivantes au cours des neuf premiers mois 2015-2016. :

- Cession du bâtiment de San Diego, inscrit au 31 mars 2015 en immobilisations corporelles destinée à être cédée pour 25 471 milliers d'euros, et remboursement de la dette financière liée au refinancement de ce bâtiment (inscrit en dette financière au

31 mars 2015 pour 16 730 milliers d'euros).

- Vente des centrales solaires de CPV Rians en France et de Poggio Santa Lucia en Italie, classées en projets de centrales solaires pour 2 300 milliers d'euros au 31 mars 2015. Les autres centrales solaires sont classées en activités abandonnées pour un montant de 317 milliers d'euros.
- Vente des centrales CPV Thémis en France et Monte Bellone en Italie.
- Concernant les actifs liés à la centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud le Groupe considère que le critère de la vente hautement probable dans un délai de 12 mois selon IFRS 5 est rempli sur la période présentée. Ces éléments sont classés en actifs destinés à la vente :
 - o Titres mis en équivalence pour CPV Power Plant n°1 Ltd (« Touwsrivier » détenue à 20 % et sa filiale CPV Bond (7 971 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 10 838 milliers d'euros au 31 mars 2015).
 - o Financement (principal et intérêts) consenti à l'un des actionnaires de la centrale de Touwsrivier pour 13 856 milliers d'euros (classés au 31 mars entre d'une part une créance financière courante de 10 708 milliers d'euros et d'autre part une créance commerciale de 8 947 milliers d'euros).

Concernant les actifs et passifs classés en activités abandonnées,

- Le poste projets de centrales solaires concerne la centrale de Newberry aux Etats-Unis pour 317 milliers d'euros (322 milliers d'euros au 31 mars 2015). Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a vendu le terrain de Sorrel aux Etats Unis, inscrit dans les comptes du 31 mars 2015 pour 1 278 milliers d'euros.
- Le poste Actifs financiers non courant concerne les titres de participations détenus dans la filiale non consolidée de Suncoutim pour 331 milliers d'euros, et des liquidités soumises à restriction pour 411 milliers d'euros au 31 décembre 2015, contre respectivement 331 milliers d'euros et 231 milliers d'euros au 31 mars 2015.
- Le poste dettes financières à long terme et à court terme concerne la dette liée au rachat des titres Reflexite.
- Le poste provisions et autres dettes courantes est principalement constitué des provisions pour restructuration et sont détaillées dans la note 7.3.11 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation.

7.3.7. Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 10 juillet 2015 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

7.3.8. Paiements fondés sur des actions

La charge relative aux paiements fondés sur les actions comptabilisée au compte de résultat pour la période close le 31 décembre 2015 est de 254 milliers d'euros (273 milliers d'euros au 31 décembre 2014), dont 246 milliers d'euros sont alloués aux activités poursuivies.

Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 2, et en raison de la non atteinte de critères de performance internes assis sur le chiffre d'affaires, l'EBITDA, la trésorerie disponible ainsi que l'accomplissement des principales étapes du plan stratégique Groupe, ou en raison de départs avant la fin de la période d'acquisition, une partie de la charge enregistrée sur l'exercice clos le 31 mars 2015 a été reprise pour un montant de 410 milliers d'euros (406 milliers d'euros au 31 décembre 2014 correspondant à une partie de la charge enregistrée sur l'exercice 2013-2014), dont 283 milliers d'euros sont alloués aux activités abandonnées.

7.3.9. Emprunts et dettes financières

Les échéances de remboursement des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015				31 mars 2015	31 mars 2015	
	< 1an	1 à 5 ans	> 5ans	Total		Dont reclassement en passifs des activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées
Contrats de location financement :							
Immobilier (construction)	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier	6 752	8 912	-	15 664	9 464	-	9 464
Emprunts :							
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	1 969	93 020	-	94 989	90 852	-	90 852
Emprunts bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'organismes financiers	-	-	-	-	4 339	4 339	-
Emprunts auprès de BPI / CEA / SEH	43 968	-	-	43 968	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières :							
Avances remboursables	1 438	9 842	-	11 280	12 039	-	12 039
Fournisseurs financiers	276	-	-	276	362	362	-
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Ligne de crédit autorisée utilisée	6 428	44 733	-	51 161	55 802	-	55 802
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	150	-	-	150	150	-	150
Total des emprunts et dettes financières	60 981	156 507	-	217 488	173 007	4 701	168 306

7.3.10. Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015		31 mars 2015	
	31 décembre 2015	31 mars 2015 publié	Dont reclassement des actifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées
Produits constatés d'avance	9 440	10 416	-	10 416
Dépôts et cautionnements reçus	66	67	-	67
Débiteurs divers	-	9	-	9

Passifs non courants	9 506	10 493	-	10 493
Provisions pour risques et charges	5 414	7 050	2 055	4 995
Provisions et autres dettes non courantes	14 920	17 543	2 055	15 488

Au 31 décembre 2015, les principaux produits constatés d'avance sont les suivants :

- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2011 dans le domaine des capteurs d'images, pour un montant total de 3 423 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 2 771 milliers d'euros et une part courante pour 652 milliers d'euros.
- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mars 2013 dans le domaine des matériaux III-V pour le marché des diodes électroluminescentes, pour un montant total de 1 833 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 1 580 milliers d'euros et une part courante pour 253 milliers d'euros.
- Un prépaiement sur un accord de licence conclu en mai 2014 dans le domaine des applications de radio fréquence et des applications de puissance, pour un montant total de 6 355 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 5 087 milliers d'euros et une part courante pour 1 267 milliers d'euros.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement de la provision pour retraite et autres avantages au personnel pour un montant de 5 157 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

7.3.11. Provisions pour risques et charges

- Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 Retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises (utilisée)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	Reclassement	31 décembre 2015
Provisions courantes :									
Pour litige	2 847	-	2 847	219	(759)	(325)			1 981
Pour garantie	-	-	-						
Pour restructuration*	36 146	(29 366)	6 780	233	(2 968)	(2 126)	(109)		1810
Pour autres charges	-	-	-						
Total courant	38 993	(29 366)	9 627	452	(3 727)	(2 451)	(109)		3791
Provisions non courantes :									

Pour retraite	4 719	-	4 719	438			(1)		5 157
Pour litige	-	-	-						
Pour garantie	1 356	(1 080)	276	77	(30)	(66)			258
Pour restructuration*	975	(975)	-						
Pour autres charges	-	-	-						
Total non courant	7 050	(2 055)	4 995	515	(30)	(66)	(1)		5 414

* Les provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées pour un montant total de 30 340 milliers d'euros au 31 mars 2015 sont présentées dans le tableau de variations ci-après.

Les provisions pour litiges sont constituées de diverses sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), commerciale ou fiscale. La principale variation de la période correspond à une reprise de provision de 759 milliers d'euros consécutive à la réception et au règlement des avis d'imposition à l'Organic.

- Provisions pour restructuration des activités poursuivies

Les provisions pour restructurations (courantes et non courantes) sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dont reclassement des passifs en activités abandonnées	31 mars 2015 retraité des activités abandonnées	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	31 décembre 2015
Exercices 2012-2013 et 2013-2014								
- Plans de départ	489	-	489		(489)			-
- Frais d'arrêt des équipements de production	611	-	611		(54)			557
- Plan de départ	2 056	2 056	-	-				-
- Loyers restant dus sur les bureaux de Paris	676	676	-	-				-
Site de Bernin	3 832	2 732	1 100	-	(543)			557
Exercices 2014-2015 : Cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics *								
- Départ des salariés	1 599	-	1 599		(1 415)			184
- Démantèlement et remise en état du site	304	-	304		(140)			164
Site de Villejust	1 903	-	1 903	-	(1 555)			348
Exercice 2015-2016 :								

- Restructuration du segment Equipement	-	-	-	233				233
Site de Montbonnot	-	-	-	233				233
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Energie Solaire								
- Départ des salariés	5 462	5 462	-	-				-
- Démantèlement de centrales solaires (hors US)	2 584	2 584	-	-				-
- Pertes opérationnelles	2 080	2 080	-	-				-
- Indemnisation des tiers	1 890	1 890	-	-				-
- Loyers restants dus – Pars non courante	975	975	-	-				-
- Loyers restants dus – part courante	544	544	-	-				-
Site de Freiburg	13 535	13 535	-	-	-	-	-	-
Exercices 2014-2015 : Arrêt de la production								
- Démantèlement du site et frais d'arrêt de la production	679	-	679	-			(8)	671
Site de Singapour	679	-	679	-	0	(8)	(8)	671
Exercices 2014-2015 : Restructuration								
- Départ des salariés	1 056	-	1 056	-	(625)	(397)	(34)	-
- Loyers restants dus	1 322	-	1 322	-	(246)	(1 033)	(43)	-
- Démantèlement et remise en état du site	719	-	719	-		(696)	(23)	-
Site de Phoenix	3 097	-	3 097	-	(871)	(2 126)	(101)	-
Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Energie Solaire								
- Départ des salariés	917	917	-	-				-
- Pertes opérationnelles	10 465	10 465	-	-				-
- Démantèlement des centrales solaires situées aux Etats-Unis	699	699	-	-				-
Site de San Diego	12 081	12 081	-	-	-	-	-	-

Exercices 2014-2015 : Restructuration du segment Energie Solaire							
- Départ des salariés	1 992	1 992	-	-	-	-	-
Autres sites	1 992	1 992	-	-	-	-	-
Total part courante et non courante	37 121	30 340	6 781	233	(2 969)	(2 126)	(109)
							1810

* La société Soitec Specialty Electronics, située à Villejust en France à fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à Soitec France au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2015-2016.

- Provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées

Les provisions pour restructuration reclassées en activités abandonnées sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 mars 2015	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	Reclassement	31 décembre 2015
- Plan de départ	2 056		(1 377)				679
- Loyers restant dus sur les bureaux de Paris	87		(87)				-
- Pertes opérationnelles	589	878	(726)				741
Site de Bernin	2 732	878	(2 190)				1 420
- Départ des salariés	5 462	1 074	(5 488)				1 048
- Démantèlement de centrales solaires (hors US)	2 584	2 183	(1 108)				3 659
- Pertes opérationnelles	2 080	4 156	(3 238)	(4 298)			2 998
- Indemnisation des tiers	1 890		(1 140)				750
- Loyers restants dus – Pars non courante	975					(342)	633
- Loyers restants dus – part courante	544		(342)			342	544
Site de Freiburg	13 535	7 413	(11 317)				9 631
- Départ des salariés	917				(22)		895

- Pertes opérationnelles	10 465	816	(2 258)	(214)		4 511
- Démantèlement des centrales solaires situées aux Etats-Unis	699			(3)		696
Site de San Diego	12 081	816	(2 258)	(239)		6 102
- Départ des salariés	77		(66)			11
- Remise en état du site	28		(28)			-
Site de Montbonnot	104		(94)			10
- Départ des salariés	76		(76)			-
Site Italie	76		(76)			-
- Pertes opérationnelles	850		(562)	(132)		156
Site Afrique du Sud	850		(562)	(132)		156
- Départ des salariés	924	287	(571)			640
Site France	924	287	(571)			640
- Départ des salariés	38		(33)	(5)		-
Site chilien	38		(33)	(5)		-
						-
Total part courante et non courante	30 340	9 395	(17 101)	(4 298)	(376)	17 960

7.4. Notes sur le compte de résultat

7.4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel enregistrés au cours de la période se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
Charges de personnel y compris charges sociales**	(56 179)	(52 220)
Crédit impôt compétitivité emploi	739	756
Retraites	(378)	(497)
Charges liées aux paiements fondés sur les actions	254	(27)
Total des frais de personnel	(55 564)	(51 988)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les frais de personnel du segment Energie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

** Les charges de personnel présentées comprennent également la charge d'intéressement.

L'augmentation de la masse salariale de 3 576 milliers d'euros est principalement liée :

- à un accroissement des charges de personnel, y compris les charges sociales, pour 3 959 milliers d'euros,
- autres éléments impactent la masse salariale : montant du crédit impôt compétitivité emploi (-17 milliers d'euros), diminution de la provision pour indemnités de retraite pour 119 milliers d'euros, et produit lié aux paiements fondés sur les actions pour 281 milliers d'euros.

7.4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
Frais opérationnels de recherche et développement bruts	(35 632)	(38 476)
Vente de prototypes	4 248	4 457
Subventions de recherche et développement comptabilisées au résultat	8 420	4 264
Crédit impôt recherche	9 172	5 536
Autres revenus	20	6
Total des revenus déduits des frais opérationnels bruts	21 860	14 263
Total des frais opérationnels de recherche et développement nets	(13 771)	(24 213)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les frais opérationnels de recherche et développement du segment Energie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées ».

* La norme IFRIC 21 sur les taxes a été appliquée de façon rétrospective au 1^{er} avril 2015. En conséquence, les données comparatives du 31 décembre 2015 ont été retraitées et génèrent un impact favorable de 135 milliers d'euros sur les frais

opérationnels de recherche et développement bruts.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat. La baisse des dépenses brutes est liée à la baisse de valorisation de la salle blanche Bernin3 où sont effectuées les activités Compound.

7.4.3. Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé

La charge d'amortissement au compte de résultat se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
Coût des ventes	(14 122)	(19 328)
Frais de recherche et développement	(5 803)	(6 028)
Frais commerciaux	(8)	(12)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	(1)	(1)
Charges administratives	(732)	(467)
Total des dotations aux amortissements	(20 665)	(25 835)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, la charge d'amortissement au compte de résultat du segment Energie Solaire a été reclassée en « Résultat des activités abandonnées ».

7.4.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au compte de résultat se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
Autres produits opérationnels :		
Reprise de provision pour retraite	-	-
Impact net cession Phoenix Lab	1 065	-
Résultat de cession du fonds de commerce de Soitec Specialty Electronics	-	2 343
Autre	-	-
Total des autres produits opérationnels	1 065	2 343
Autres charges opérationnelles :		
Dépréciation pour perte de valeur	(335)	(320)
Impairments tests	(22 352)	-
Autres provisions sur actifs courants	-	-
Mesures de restructuration	(6 546)	(3 463)
Total des autres charges opérationnelles	(29 233)	(3 783)

Résultat non courant	(28 168)	(1 440)
-----------------------------	-----------------	----------------

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, les autres produits et charges opérationnels du segment Energie Solaire ont été reclassés en « Résultat des activités abandonnées » (voir note 7.4.7 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

Au 31 décembre 2015, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle nette non courante de 28,1 millions d'euros.

Cette perte est composée en partie des frais juridiques et de conseil liés au protocole de conciliation et à la restructuration du portefeuille d'activités.

L'impact net de la cession de la filiale Soitec Phoenix Lab est un produit pour 1,1 million d'euros. Ce montant s'explique par une reprise de provision (dépréciation d'actifs, pour 1,4 million d'euros et frais de restructuration, pour 2,4 millions d'euros) contre une moins value consolidée de (-2,9 millions d'euros).

Les amortissements accélérés se montent à 22,3 millions et concernent le bâtiment industriel de Singapour pour 20,1 millions d'euros et l'actif de la filiale Altatech, pour 2,2 millions d'euros.

7.4.5. Charge d'impôt

A chaque clôture, le Groupe réévalue la constatation de ses impôts différés. Pour une même juridiction fiscale, les actifs d'impôts différés ne sont constatés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés de même échéance.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 % pour le 31 décembre 2015) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2015*	31 décembre 2014*
Produit (charge) théorique d'impôt sur les sociétés au taux en vigueur	13 993	15 377
Impôts différés actifs non activés	(16 928)	(17 657)
Provisions et charges non déductibles	(388)	1 095
Produits non taxables (crédit impôt recherche et compétitivité emploi)	3 323	1 179
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	48	(2)
Autre différence permanente (Soitec US)**	(2 033)	-
Produit (charge) d'impôt total	(1 985)	(8)

* Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 5, le produit (charge) d'impôt a été reclassé en « Résultat des activités abandonnées » (note 7.4.7 figurant dans la Section 20.3.2 de cette Deuxième Actualisation).

** La Société a fait l'objet d'un redressement fiscal conduisant à la consommation de ses déficits reportables et à l'enregistrement d'une charge d'impôt au titre des exercices antérieurs, pour un montant de 2 008 milliers d'euros.

7.4.6. Résultat net par action

Sont présentées ci-dessous les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

(en nombre d'actions)	31 décembre 2015	31 décembre 2014
-----------------------	------------------	------------------

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) pour le résultat de base par action	231 324 184	225 085 432
Effet de la dilution prenant en compte la méthode du rachat d'action :		
Stock-options	-	-
ABSAAR	-	-
OCEANE	-	-
Actions gratuites	224 000	806 400
Effet dilutif	224 000	806 400
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) ajusté pour le résultat dilué par actions	231 548 184	225 891 183

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduisent à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

7.4.7. Résultat net des activités abandonnées

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Ventes	6.1.6	22 112	38 563
Charges de la période	-	(22 112)	(110 726)
Résultat opérationnel courant	-	-	(72 163)
Autres charges opérationnelles nettes	-	(902)	(8 860)
Résultat opérationnel	-	(902)	(81 023)
Résultat financier	-	(25 351)	13 036
Résultat avant impôt	-	(26 253)	(67 987)
Impôt	-	(3)	4
Résultat après impôt des activités abandonnées	-	(26 256)	(67 983)

Au 31 décembre 2015, le résultat financier des activités abandonnées est principalement constitué du reclassement au compte de résultat des écarts de conversions des filiales hébergeant des activités abandonnées (charge de 24 308 milliers d'euros) et de la perte de change latente sur les financements intra-groupe pour 1 043 milliers d'euros. Au 31 décembre 2014, le résultat financier des activités abandonnées inclut un gain de change latent sur les financements intra-groupe pour 13 036 milliers d'euros.

7.5. Autres informations

7.5.1. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe ne présente aucun caractère saisonnier. Certains des marchés adressés peuvent avoir une saisonnalité propre (impact de Noël sur les ventes de consoles de jeux ou de la rentrée scolaire et universitaire sur les ventes de micro-ordinateurs) mais en réalité les fluctuations des ventes sont davantage liées aux phases de lancement de nouvelles générations de produits qui ne sont généralement pas saisonnières (exemple des consoles de jeu ou des tablettes introduites successivement aux Etats-Unis, puis en Asie, puis en Europe). De façon globale, les effets saisonniers pouvant affecter certaines applications sont dilués par la diversité

des marchés adressés : produits de consommation (consoles de jeu, micro-ordinateurs, tablettes, smartphones...), produits industriels ou destinés aux entreprises (automobile, éclairage, serveurs).

7.5.2. Informations relatives aux parties liées

Au 31/12/2015, le Conseil d'Administration est composé de sept administrateurs :

- Monsieur Paul Boudre,
- Bpifrance Participations, représenté par Monsieur Thierry Sommelet,
- CEA Investissement, représenté par Monsieur Christophe Gegout,
- Monsieur Douglas Dunn,
- Monsieur Joël Karecki,
- Monsieur Satoshi Onishi,
- Monsieur Joseph Martin.

Monsieur Paul Boudre est le seul administrateur exerçant des fonctions au sein de la Direction Générale de la Société.

A l'occasion du plan de financement mis en place dans le cadre de la procédure de conciliation homologuée par le Tribunal de commerce de Grenoble le 5 mai 2015, Shin Etsu Handotai (Europe), Bpifrance Participations, et CEA Investissement ont consenti à Soitec un concours financier décrit aux Chapitres 19 (Opérations avec des Apparentés) et 22 (Contrats Importants) du Document de référence 2014-2015 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D. 15-0587. Chacun de Bpifrance Participations et de CEA Investissement dispose d'un siège au Conseil d'administration.

Monsieur Satoshi Onishi est le directeur général de Shin Etsu Handotai (Europe). Monsieur Douglas Dunn siège, pour sa part, au conseil d'administration de Global Foundries, Inc, après avoir occupé des fonctions de direction au sein de la société Arm Holdings, plc, deux sociétés avec lesquelles Soitec entretient d'importantes relations d'affaires.

7.6. Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de sa stratégie de recentrage de ses activités sur le « core business », la Société a conclu la vente de sa filiale Altech le 29 mars 2016, et a transféré en date du 31 mars 2016 les actifs et le personnel de l'UGT Lighting à Ceotis Eclairage une co-entreprise constituée le 9 mars 2016 dans laquelle Soitec détient une participation minoritaire de 30% du capital aux côtés d'un acteur majeur du secteur (détenant 70% du capital), Energetic Lighting Germany GmbH, filiale du groupe Xiamen Yankon. Ces deux activités sont présentées dans le segment « autres activités » de l'analyse sectorielle.

20.3.3. Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés résumés

Soitec
Chemin des Franques
38190 Bernin

Au Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SOITEC et en réponse à votre demande dans le cadre des projets d'augmentations de capital, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires consolidés résumés de celle-ci, relatifs à la période du 1er avril 2015 au 31 décembre 2015 (ci-après "les Comptes"), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous précisons que votre société, établissant pour la première fois des comptes intermédiaires au 31 décembre 2015, les

informations relatives à la période du 1er avril 2014 au 31 décembre 2014 présentées à titre comparatif n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Ces Comptes ont été arrêtés sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7.2.4 de l'annexe qui précise les hypothèses sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation du Groupe.

Fait à Lyon et Meylan, le 22 avril 2016

Les commissaires aux comptes

Pricewaterhousecoopers Audit
Nicolas Brunetaud

Cabinet Muraz Pavillet
Christian Muraz

20.4. Vérification des informations financières historiques

20.4.1. Déclaration des contrôleurs légaux

Il convient de se reporter au rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière au 31 décembre 2015 figurant dans la Section 20.3.3. de cette Deuxième Actualisation.

Il convient par ailleurs de se reporter au rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2015 et au rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 mars 2015 figurant respectivement aux paragraphes 20.3.1.3 et 20.3.2.3 du Document de Référence 2014-2015 déposé sous le numéro D.15-0587.

En outre, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014 ont fait l'objet d'un rapport de certification des Commissaires aux comptes qui figure à la page 120 du Document de Référence déposé sous le numéro D.14-0518. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2013 ont fait l'objet d'un rapport de certification des Commissaires aux comptes qui figure à la page 118 du Document de Référence déposé sous le numéro D.13-0676.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Comme annoncé par le Groupe le 9 décembre 2015, une enquête a été ouverte par l'*U.S. International Trade Commission* le 18 septembre 2015 à la suite d'une plainte de la société Silicon Genesis Corp. (SiGen). Cette enquête concerne l'importation et la vente aux États-Unis par Soitec de plaques de silicium sur isolant. À ce jour, l'ITC ne s'est pas prononcée sur le fond.

Des contrôles fiscaux sont en cours dans les sociétés Soitec S.A. et Soitec USA Inc. Pour cette dernière société, un risque de redressement portant sur le prix de transfert relatif à une prestation de recherche et développement, pourrait donner lieu à une charge d'impôt proche de 2,0 millions d'euros.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis le 31 décembre 2015

20.9.1. Communiqué d'annonce du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016

Soitec annonce un chiffre d'affaires annuel de 232,3 millions d'euros dans l'Électronique, en hausse de 36% (+20% à taux de change constants)

- Le chiffre d'affaires de l'activité Électronique du 4^e trimestre est en progression séquentielle de 10% à taux de change constants, en ligne avec les prévisions du Groupe
- Le chiffre d'affaires annuel consolidé de l'exercice 2015-2016 s'élève à 237,5 millions d'euros, en hausse de 32% par rapport à l'exercice précédent
- Poursuite du recentrage sur l'activité Électronique

Bernin, France, le 13 avril 2016 – Soitec (Euronext Paris), leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants, enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 65,8 millions d'euros au quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016, en hausse de 2% (+0,5% à taux de change constants), par rapport aux 64,3 millions d'euros réalisés au quatrième trimestre de l'exercice 2014-2015 (hors ventes de l'activité Énergie solaire²).

Sur l'ensemble de l'exercice 2015-2016, le chiffre d'affaires consolidé atteint 237,5 millions d'euros, en hausse de 32% (+17% à taux de change constants), par rapport aux 179,7 millions d'euros réalisés au cours de l'exercice 2014-2015.

Chiffre d'affaires non audité du 4^{ème} trimestre et des 12 mois de l'exercice 2015-2016, clos le 31 mars 2016

K EUR	T4 14-15	T4 15-16	Q/Q	Y/Y	12m 14-15	12m 15-16	Y/Y
200mm	41 854	42 463	-4%	1%	122 819	170 510	39%
300 mm	16 226	17 995	37%	11%	44 559	53 597	20%
Licences et IP	1 397	4 122	159%	195%	3 976	8 234	107%
Électronique	59 477	64 579	10%	9%	171 354	232 342	36%
Éclairage	434	773	163%	78%	2 049	2 083	2%
Équipement	4 355	435	-73%	-90%	6 310	3 038	-52%
Autres (Éclairage/Équipements)	4790	1 207	-75%		8 359	5 121	-39%
Chiffre d'affaires consolidé	64 267	65 787	8%	2%	179 713	237 462	32%
Solaire (Activités abandonnées)	4 600	353	-97%	-92%	43 163	22 465	-48%

Le chiffre d'affaires Électronique du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016 est conforme aux prévisions

Au quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016, le chiffre d'affaires Électronique a atteint 64,6 millions d'euros. A taux de change constants cela représente une hausse de 10% par rapport aux ventes du troisième trimestre et une hausse de 7% par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

² Conformément à sa décision d'arrêter ses activités Énergie solaire, le chiffre d'affaires consolidé n'intègre plus les ventes de l'activité Énergie solaire, comptabilisées en activités abandonnées.

Au cours du quatrième trimestre, Soitec a enregistré une légère baisse séquentielle de son chiffre d'affaires sur le segment des plaques de 200mm mais a bénéficié d'une hausse importante de ses ventes de plaques de 300 mm, ainsi que d'une forte progression de ses revenus de licence et propriété intellectuelle.

- > L'activité Électronique continue d'être très largement portée par la demande de produits pour les applications de radiofréquence (RF) et d'électronique de puissance (Power) dédiées à la téléphonie mobile et à l'automobile. La technologie RF-SOI est en effet particulièrement adaptée aux smartphones, dont les besoins sont liés à l'augmentation du nombre de bandes de fréquence et du débit des données. Le site de Bernin a continué d'opérer à pleine capacité pour ce qui concerne la production de plaques de RF 200 mm. La légère contraction du chiffre d'affaires en plaques de 200 mm est liée à un effet de mix produits. Par ailleurs, Soitec rappelle avoir démarré au troisième trimestre la production en volume de plaques de RF 300 mm pour répondre à la croissance des marchés des communications mobiles 4G/LTE-Advanced.
- > Dans le domaine des applications digitales, en dépit de l'arrivée en fin de cycle de vie des produits en silicium sur isolant partiellement déplété (PD-SOI), les ventes de plaques de 300 mm destinées aux marchés du PC, des consoles de jeux et des circuits intégrés pour les applications spécifiques Asics ont bénéficié d'un effet de saisonnalité pour enregistrer une hausse significative par rapport au troisième trimestre.

Par ailleurs, le processus de qualification par les fondeurs des plaques de 300 mm en silicium sur isolant totalement déplété (FD-SOI) en vue du démarrage de la production de certains clients « fables » s'est poursuivi, ce qui a permis à Soitec de poursuivre ses premières ventes de circuits intégrés fabriqués sur FD-SOI en 28 nm.

- > Les revenus de licence et liés à l'exploitation de la propriété intellectuelle de Soitec ont généré un chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros au quatrième trimestre 2015-2016, contre 1,6 millions d'euros au trimestre précédent.

Au total, sur l'ensemble de l'exercice 2015-2016, l'activité Électronique a enregistré un chiffre d'affaires de 232,3 millions d'euros en hausse de 36%. A taux de change constants la progression du chiffre d'affaires atteint 20%, reflétant une augmentation de 23% des ventes de plaques de 200 mm, de 7% des ventes de plaques de 300 mm et de 84% des revenus de licence et propriété intellectuelle.

Les autres activités (Éclairage et Équipements) ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016

Le chiffre d'affaires des activités Éclairage et Équipements se répartit entre un chiffre d'affaires de 0,8 million d'euros généré par l'activité Éclairage et 0,4 million d'euros généré par l'activité Équipements (AltatechSemiconductor).

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires des activités Éclairage et Équipements atteint 5,1 millions d'euros, soit une diminution de 39% par rapport à l'exercice 2014-2015.

Les ventes de l'activité Énergie solaire, comptabilisées en « activités abandonnées », atteignent 0,4 million d'euros au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2015-2016

Comptabilisés séparément en « activités abandonnées » conformément à la décision de Soitec de se recentrer sur son activité Électronique, les revenus de l'activité Énergie solaire atteignent 22,5 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice 2015-2016 contre 43,2 millions d'euros l'an dernier.

Recentrage sur l'activité Électronique : des progrès significatifs réalisés

Concernant l'activité Éclairage, Soitec a déjà annoncé avoir finalisé au cours du troisième trimestre la cession de ses activités de R&D non stratégiques basées à Phoenix (Etats-Unis). Au cours du mois de mars, Soitec a apporté les actifs permettant l'exploitation de cette activité à une co-entreprise créée avec un acteur majeur du secteur de l'Éclairage. Soitec détient une participation minoritaire dans cette co-entreprise.

Dans le domaine des Équipements, Soitec annonce avoir cédé, fin mars 2016, 100% de sa participation dans la société AltatechSemiconductor pour un montant non communiqué.

Dans le domaine de l'Énergie solaire, Soitec rappelle avoir cessé l'ensemble des activités de production et de R&D à San Diego (États-Unis) et Fribourg (Allemagne) et poursuivre la vente des actifs résiduels de son activité (vente d'équipements de production aux États-Unis).

Projet d'augmentations de capital en vue de renforcer le bilan

Compte tenu de l'importance de son endettement et de l'insuffisance de ses fonds propres, Soitec a annoncé le 10 février dernier un projet d'augmentations de capital pour un montant total compris entre 130 millions et 180 millions d'euros (dont 76,5 millions d'euros par voie d'augmentations de capital réservées)³. Ce projet doit permettre à Soitec de renforcer son bilan tout en constituant un actionariat de long terme, destiné notamment à favoriser l'adoption massive de la technologie FD-SOI.

Concernant l'utilisation des fonds levés, l'enveloppe prévue pour les investissements de capacité représente un montant de l'ordre de 40 millions d'euros qui seront investis dans le site de Bernin pour la production de plaques FD-SOI. Le reste des fonds levés est destiné au remboursement des emprunts à échéance mai 2016, pour environ 50 millions d'euros, et au renforcement du bilan du Groupe au travers, notamment, d'éventuels rachats d'OCEANE 2018 à des conditions attractives, pour un montant compris entre 40 millions et 90 millions d'euros, en fonction des conditions de marché.

Perspectives

Recentré sur l'Électronique, son cœur de métier, Soitec dispose de perspectives encourageantes.

Pour l'exercice 2015-2016, clos le 31 mars, Soitec prévoit un taux de marge d'EBITDA de l'activité Électronique de l'ordre de 15%.

Pour l'exercice 2016-2017, la croissance de la demande sur les produits pour les applications de radiofréquence et d'électronique de puissance devrait être robuste et compenser les effets liés à l'arrivée en fin de cycle de vie des produits PD-SOI. Si tel était le cas, l'objectif pour l'activité Électronique serait d'atteindre, à taux de change constants, une croissance à un chiffre du chiffre d'affaires et un taux de marge d'EBITDA du même ordre que celui de l'exercice 2015-2016.

Concernant plus spécifiquement l'activité du premier trimestre de l'exercice 2016-2017, Soitec prévoit un chiffre d'affaires à peu près en ligne à taux de changes constants avec le chiffre d'affaires réalisé lors du premier trimestre de l'exercice 2015-2016 dans l'Électronique (soit une baisse séquentielle d'environ 15% par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2015-2016).

A plus long terme, le Groupe compte profiter des perspectives prometteuses liées à la poursuite de l'adoption du FD-SOI par l'industrie des semi-conducteurs.

Pour plus de précisions sur les objectifs et tendances concernant les exercices 2016-2017 et suivants, Soitec invite à se référer aux éléments mis à disposition dans la section 12 de l'actualisation de son document de référence 2014-2015 déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2016.

Paul Boudre, Président-Directeur Général et Président du Conseil d'administration de Soitec, indique : « La forte demande pour les applications de radiofréquence et d'électronique de puissance dédiées à la téléphonie mobile et à l'automobile nous a permis d'enregistrer une croissance hors effets de change de 20% dans l'Électronique au cours de l'exercice. Tandis que nous

³ Tel que décrit en Section 20.9.2 de cette Deuxième Actualisation, les augmentations de capital réservées d'un montant total de 76,5 millions d'euros ont été réalisées en date du 2 mai 2016.

avons accéléré notre recentrage sur notre cœur de métier, nous sommes de plus en plus confiants dans les perspectives liées à l'adoption à grande échelle du FD-SOI par l'industrie des semi-conducteurs. La mise en œuvre de notre projet de recapitalisation nous donnera les moyens de renforcer nos marges de manœuvre financières tout en constituant un actionariat de long terme, destiné notamment à favoriser l'adoption massive de la technologie FD-SOI et accompagner son déploiement industriel. »

20.9.2. Réalisation des augmentations de capital réservées annoncées le 10 février 2016

En vertu des délégations de compétence accordées dans ses 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} résolutions par l'Assemblée Générale Mixte des 11 et 29 avril 2016, le Conseil d'administration a, lors de sa séance du 29 avril 2016, approuvé le principe des augmentations de capital réservées annoncées le 10 février 2016 (les « **Augmentations de Capital Réservées** ») et décidé de procéder à :

- une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de Bpifrance Participations d'un montant nominal total de 3 163 016,30 euros à travers la création et l'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 31 630 163 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune, représentant une augmentation de capital d'un montant total de 17 396 589,65 euros, prime d'émission incluse ;
 - une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de CEA Investissement d'un montant nominal de 5 370 194,40 euros, à travers la création et l'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 53 701 944 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune, représentant une augmentation de capital d'un montant total de 29 536 069,20 euros, prime d'émission incluse ;
 - une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de NSIG Sunrise d'un montant nominal de 5 370 194,40 euros, à travers la création et l'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 53 701 944 actions nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune, représentant une augmentation de capital d'un montant total de 29 536 069,20 euros, prime d'émission incluse ;
- qui ont été réalisées en date du 2 mai 2016, permettant ainsi à la Société de lever environ 76,5 millions d'euros (prime d'émission incluse).

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

21.1.4. Actions et valeurs mobilières donnant accès au capital

21.1.4.2. État des autorisations et des utilisations

Tableau récapitulatif des autorisations en cours :

Opérations/Titres concernés	Montant nominal maximum d'émission	Utilisation (date)	Durée de l'autorisation (et expiration)
Augmentation de capital en numéraire réservée à Bpifrance Participations AGE 29/04/16 – 8 ^e résolution	3 163 016,30 € en nominal	29/04/2016	26 mai 2016
Augmentation de capital en numéraire réservée à CEA Investissements AGE 29/04/16 – 9 ^e résolution	5 370 194,40 € en nominal (1 ^{ère} tranche) + 0,50% du capital social (2 ^e tranche) ¹	29/04/2016 (1 ^{ère} tranche)	28 février 2017
Augmentation de capital en numéraire réservée à National Silicon Industry Group ² AGE 29/04/16 – 10 ^e résolution	5 370 194,40 € en nominal	29/04/2016	26 mai 2016
Augmentation de capital avec DPS AGOE 11/04/16 – 11 ^e résolution	En capital* = 103 500 000 €	Aucune	31 décembre 2016
Augmentation de capital toutes valeurs	En capital* = 20 millions d'euros	Aucune	26 mois (09/17) ³

mobilières confondues avec DPS AGOE 30/07/15 – 10 ^e résolution	En Emprunt** = 150 millions d'euros			
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – réservée à catégorie de personnes dénommées AGOE 30/07/15 – 12 ^e résolution	En capital* = 15 millions d'euros ⁴ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁵	Aucune	18 mois (01/17)	
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier AGOE 30/07/15 – 13 ^e résolution	En capital* = 20 % du capital social dans la limite de 15 millions d'euros ⁴ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁵	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation du nombre de titres à émettre avec ou sans DPS en cas de demandes excédentaires AGOE 30/07/15 – 14 ^e résolution	Dans la limite (i) de 15 % de l'émission initiale et (ii) du plafond prévu dans la délégation utilisée	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues sans DPS – modalités dérogatoires de fixation du prix d'émission AGOE 30/07/15 – 15 ^e résolution	En capital* = 10 % du capital social par an dans la limite de 15 millions d'euros ⁴ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁵	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation de capital de la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital AGOE 30/07/15 – 16 ^e résolution	En capital* = 10 % du capital social dans la limite de 15 millions d'euros ⁴ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁵	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres AGOE 30/07/15 – 17 ^e résolution	Dans la limite du montant des comptes de réserves, primes ou bénéfices et du plafond de 20 millions d'euros	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation du capital social en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société AGOE 30/07/15 – 18 ^e résolution	En capital* = 15 millions d'euros ³ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁴	Aucune	26 mois (09/17)	
Augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS AGOE du 11/04/16 – 13 ^e résolution	En capital* = 500 000 euros s'imputant sur le plafond de 20 millions d'euros ⁴ et de 15 millions d'euros ⁷ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁵	Aucune	26 mois (06/18)	
Augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues avec DPS AGOE 11/04/16 – 14 ^e résolution	En capital* = 40 millions d'euros ³ En emprunt** = 150 millions d'euros ⁴	Aucune	26 mois (06/18) ⁶	
Annulation d'actions acquises en vertu des autorisations de rachat des actions propres de la Société AGOE du 30/07/15 – 20 ^e résolution	10 % du capital social	Aucune	12 mois (AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016)	
Attribution gratuite d'actions de	0,055% du capital social au 11/04/16	Aucune	38 mois (06/19)	

performance AGOE du 11/04/16 – 16 ^e résolution	dans la limite de 5,5% du capital social au 11/04/2016 ⁸			
Attribution d'actions gratuites AGOE du 30/07/15 – 23 ^e résolution	5 % du capital (au jour de l'attribution) L'attribution aux mandataires sociaux ne doit pas excéder 20 % du montant global attribué	Aucune	24 mois (07/17)	
Rachat d'actions de la Société AGOE du 10/07/15 – 9 ^e résolution	5 % du capital social	Aucune	12 mois (AG d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016)	
Émission au profit de CEA Investissement de bons de souscription d'actions en cas d'augmentation de capital avec suppression du DPS AGOE du 30/07/15 – 22 ^e résolution	8 millions d'euros (nominal et prime d'émission incluse)	Aucune	18 mois (01/18)	
Émission gratuite de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique AGOE du 30/07/15 – 24 ^e résolution	40 % du capital social	Aucune	12 mois (07/16)	

¹ La seconde tranche ne pourra être réalisée qu'entre la date de réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription visée à la 11^{ème} résolution de l'AGOE du 11/04/2016 et le 28/02/2017 et sous réserve de la réalisation de ladite augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.

² Ou à l'une de ses filiales détenue, directement ou indirectement, à 100% et ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union Européenne.

³ Cette délégation sera privée d'effet à compter du règlement-livraison de l'augmentation de capital visée à la 11^e résolution de l'AGOE du 11/04/2016.

⁴ Plafond commun s'imputant sur le plafond global de 20 millions d'euros posé à la 10^e résolution de l'AGOE du 30/07/2015.

⁵ Plafond commun s'imputant sur le plafond global de 150 millions d'euros posé à la 10^e résolution de l'AGOE du 30/07/2015.

⁶ Cette délégation ne sera effective qu'à compter de la date de règlement-livraison de l'augmentation de capital visée à la 11^{ème} résolution de l'AGOE du 11/04/2016.

⁷ Plafond global de 15 millions d'euros de nominal visé au "3a" de la onzième résolution adoptée par l'AGOE du 30/07/2015.

⁸ augmenté du montant nominal correspondant au montant des augmentations de capital décidées en vertu des huitième, neuvième, dixième et onzième résolutions des AG du 11/04/2016 et du 29/04/2016 dans la limite d'un montant total (prime d'émission incluse) de 130 millions d'euros étant précisé que ces plafonds sont fixés sans tenir compte des ajustements légaux, réglementaires ou contractuels nécessaires à la sauvegarde des droits des bénéficiaires d'actions de préférence

* Actions.

** Valeurs mobilières représentatives de créances ou titres assimilés donnant accès au capital de la Société.

21.1.7. Répartition du capital et des droits de vote

Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2014

Actionnaires	Nombre d'actions	En %du capital	Droits de vote*	En %
André-Jacques Auberton-Hervé*	6 425 327	3,723	12 641 511	6,383
Famille Auberton-Hervé	1 655 812	0,959	2 822 470	1,425
Groupe familial Auberton-Hervé	8 081 139	4,682	15 463 981	7,809
Fonds Stratégique d'Investissement*	16 978 294	9,838	29 105 646	14,697
*Pacte d'actionnaire	23 403 621	13,561	41 747 157	21,080
Caisse des Dépôts et Consignations	6 647 404	3,852	6 647 404	3,357
Shin-Etsu Handotaï Co Ltd. (partenaire depuis 1997 et premier sous-licencié de Soitec)	4 452 599	2,580	4 452 599	2,248
Public	136 309 300	78,983	142 258 103	71,833
Auto détenu	112 059	0,065	-	-
Total	172 580 795	100	198 039 792	100

* Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2015

Actionnaires	Nombre d'actions	En %du capital	Droits de vote*	En %
André-Jacques Auberton-Hervé*	5 324 949	2,303	10 411 802	4,092
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,229	1 059 414	0,416
Groupe familial Auberton-Hervé	5 854 656	2,532	11 471 216	4,508
Bpifrance Participations	22 071 781	9,457	34 199 133	13,440
Caisse des Dépôts et Consignations	6 647 404	2,875	6 647 404	2,612
Shin-Etsu Handotaï Co Ltd. (partenaire depuis 1997 et premier sous-licencié de Soitec)	4 452 599	1,926	4 452 599	1,750
Public	192 050 535	83,071	197 584 156	77,647
Auto détenu	111 451	0,048	-	-
Total	231 188 426	100	254 465 959	100

Répartition du capital et des droits de vote au 2 mai 2016

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	Droits de vote*	En %
Bpifrance Participations	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
CEA Investissement	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
NSIG Sunrise	53 701 944	14,500%	53 701 944	14,055%
André-Jacques Auberton-Hervé	5 324 949	1,438%	10 411 802	2,725%
Famille Auberton-Hervé	529 707	0,143%	1 059 414	0,277%
<i>Groupe familial Auberton-Hervé</i>	<i>5 854 656</i>	<i>1,581%</i>	<i>11 471 216</i>	<i>3,002%</i>
Caisse des Dépôts et Consignation	8 641 629	2,333%	8 641 629	2,262%
Shin-Etsu Handotaï Co Ltd.	4 452 599	1,202%	4 452 599	1,165%
Public	190 192 068	51,354%	196 412 276	51,406%
Auto-détenu	111 451	0,030%	-	-
Total	370 358 235	100%	382 083 552	100%

24. Documents accessibles au public

24.1. Documents accessibles sur le site de la Société

L'ensemble de l'information réglementaire au sens de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF est disponible sur le site Internet de la Société (www.soitec.com) et notamment les documents suivants :

- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2010 sous le numéro D.10-0552 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2011 sous le numéro D.11-0565 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 juin 2012 sous le numéro D.12-0619 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 mai 2014 sous le numéro D.14-0518 ;
- L'Actualisation du Document de Référence précité déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 juin 2014 sous le numéro D.14-0518-A01 ;
- Le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 juin 2015 sous le numéro D.15-0587 ;
- L'Actualisation du Document de Référence précité déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2016 sous le numéro D.15-0587-A01 ;
- Les communiqués financiers ;
- Les statuts actualisés ;
- Les documents et renseignements relatifs à la Société, dont l'acte constitutif et les statuts, peuvent être également consultés au siège social de la Société : Parc Technologique des Fontaines – Chemin des Franques, 38190 Bernin (tél. : 04 76 92 75 00).

24.2. Liste des communiqués de presse et autres publications

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015-2016, et jusqu'à la date de dépôt de cette Deuxième Actualisation, les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site internet de la Société (www.soitec.com) :

- 14 avril 2016 : Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des Actionnaires ;
- 13 avril 2016 : Soitec annonce un chiffre d'affaires annuel de 232,3 millions d'euros dans l'Électronique, en hausse de 36% (+20% à taux de change constants)
- 12 avril 2016 : Résultats de l'Assemblée générale mixte du 11 avril 2016 ;
- 31 mars 2016 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 8 mars 2016 : Mise à disposition de l'Actualisation du Document de référence ;
- 26 février 2016 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 18 février 2016 : Soitec annonce la production en volume de substrats RF-SOI en 300 mm pour répondre à la croissance des marchés des communications mobiles 4G/LTE-Advanced ;
- 10 février 2016 : Projet de deux augmentations de capital successives de Soitec pour un montant total compris entre 130 et 180 millions €, avec le soutien de CEA Investissement, NSIG et Bpifrance ;
- 20 janvier 2016 : Soitec annonce pour le 3^e trimestre de l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de l'activité Électronique en progression séquentielle de 6% à taux de change constants, en ligne avec ses Prévisions ;
- 13 janvier 2016 : Modification du calendrier de publication ;
- 22 décembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 9 décembre 2015 : Soitec, leader de la fourniture de plaques de SOI, rejette les allégations de violation de brevet ;
- 25 novembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 20 novembre 2015 : Mise à disposition du Rapport semestriel 2015-2016 ;
- 18 novembre 2015 : Résultats semestriels 2015-2016 ;
- 22 octobre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 19 octobre 2015 : Soitec annonce pour le deuxième trimestre de l'exercice 2015-2016 un chiffre d'affaires de l'activité Électronique en ligne avec ses prévisions et un chiffre d'affaires consolidé en progression de 23 % par rapport à l'an dernier ;
- 24 septembre 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;

- 15 septembre 2015 : Soitec et Simgui annoncent la fabrication des premières plaques SOI de 200 mm en Chine ;
- 15 septembre 2015 : Nomination du fondateur de Soitec Président d'honneur du groupe Soitec ;
- 24 août 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 5 août 2015 : Soitec annonce l'arrêt des négociations avec ConcenSolar portant sur la cession de certains actifs solaires et poursuit son recentrage sur l'électronique ;
- 30 juillet 2015 : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 30 juillet 2015 ;
- 30 juillet 2015 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires du 30 juillet 2015 ;
- 24 juillet 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 20 juillet 2015 : Chiffre d'affaires en ligne avec l'objectif pour la division Électronique à 54,1 millions d'euros pour le T1 2016.
Le management confirme le recentrage stratégique sur l'électronique ;
- 14 juillet 2015 : L'une des plus grandes fonderies de semiconducteurs vient accélérer l'écosystème FD-SOI ;
- 13 juillet 2015 : Soitec et SCREEN s'associent pour produire des substrats FD-SOI 300 mm avec une uniformité contrôlée à l'échelle atomique ;
- 10 juillet 2015 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires du 10 juillet 2015 ;
- 10 juillet 2015 : Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 juillet 2015 ;
- 10 juillet 2015 : Dans le cadre de son recentrage stratégique, Soitec nomme Grégoire Duban, Directeur financier, et Thierry Tron, Directeur financier adjoint ;
- 7 juillet 2015 : Soitec clôture avec succès son programme eXact soutenu par les investissements d'avenir dans le numérique ;
- 24 juin 2015 : Un module CPV équipé de cellules solaires à quatre jonctions développées grâce à l'expertise en matériaux semiconducteurs de Soitec atteint une efficacité record de 38,9 % ;
- 18 juin 2015 : Assemblée Générale mixte du 10 juillet 2015 – Mise à disposition des documents préparatoires ;
- 12 juin 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 11 juin 2015 : Mise à disposition du Document de Référence 2014-2015 ;
- 9 juin 2015 : Soitec et l'Institut de Recherche Industrielle en Micro Technologie de Shanghai (SITRI) annoncent leur collaboration sur la technologie RF-SOI haute performance ;
- 29 mai 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital ;
- 28 mai 2015 : Résultats annuels 2014-2015. Chiffre d'affaires 2014-2015 consolidé : 222,9 millions d'euros. Perte opérationnelle courante 2014-2015 : 125,9 millions d'euros. Poursuite du recentrage stratégique sur le cœur de métier avec la signature d'un contrat de cession de l'activité systèmes solaires à ConcenSolar. Nouveau financement mis en place en mai 2015 ;
- 21 mai 2015 : Soitec cède son activité systèmes solaires pour se recentrer sur son cœur de métier, les matériaux semi-conducteurs ;
- 28 avril 2015 : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital (pdf) ;
- 20 avril 2015 : Chiffre d'affaires 2014-2015 consolidé de 222,9 millions d'euros. Poursuite du recentrage sur le cœur de métier électronique. Nouveau financement en avril 2015 (closing attendu en mai 2015) ;
- 01 avril 2015 : Soitec confirme être éligible au nouveau PEA-PME.

30. Table des matières détaillée

	13.2 PROCESSUS D'ELABORATION DES RESULTATS ESTIMES POUR L'EXERCICE 2015-2016	14
	13.3. RESULTATS ESTIMES POUR L'EXERCICE 2015-2016	14
	13.4. LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES RESULTATS ESTIMES POUR L'EXERCICE 2015-2016	15
1. PERSONNES RESPONSABLES	14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE	15
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	14.1. INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	15
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	14.1.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
2. CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES	14.1.2. LA DIRECTION GENERALE	16
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	14.2. CONFLITS D'INTÉRÊT AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	16
3.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES SELECTIONNÉES	14.2.1. INDEPENDANCE DES ADMINISTRATEURS	16
3.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES ESTIMÉES SELECTIONNÉES	14.3 DECISIONS SOUMISES A L'AUTORISATION PREALABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
7. ORGANIGRAMME	16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
7.1. LE GROUPE	16.3. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
7.1.1. ORGANIGRAMME DU GROUPE	16.3.1. LE COMITE DE LA STRATEGIE	17
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	16.3.2. LE COMITE DES QUESTIONS STRATEGIQUES ET SENSIBLES	17
9.1. RAPPORT FINANCIER SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2015-2016	16.3.3 LE COMITE D'AUDIT ET DES RISQUES	17
9.1.1. SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE	16.3.4. LE COMITE DES REMUNERATIONS ET DES NOMINATIONS	17
9.1.2. SEGMENT ÉLECTRONIQUE	18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	18
9.1.3. SEGMENT AUTRES ACTIVITÉS	18.1 ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE AU 2 MAI 2016	18
9.1.4 SEGMENT ÉNERGIE SOLAIRE	20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	18
9.1.5. MARGE BRUTE	20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	18
9.1.6 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	20.3. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2015	18
9.1.7 CHARGES D'EXPLOITATION	20.3.1. COMPTES CONSOLIDES POUR LES 9 PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2015-2016	18
9.1.8. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	20.3.2. NOTE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU 31 DECEMBRE 2015	27
9.1.9. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES	37
9.1.10. RÉSULTAT FINANCIER	20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	37
9.1.11. RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2015	37
9.1.12. RÉSULTAT ET IMPOTS	20.9.1. COMMUNIQUE D'ANNONCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU 4EME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015-2016	37
9.1.13. BILAN	20.9.2. REALISATION DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RESERVEES ANNONCEES LE 10 FEVRIER 2016	39
9.1.14. TRÉSORERIE ET FINANCEMENT	21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	39
9.1.15. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE GESTION DE TRÉSORERIE	21.1. CAPITAL SOCIAL	39
9.2. RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES ESTIMEES	21.1.4. ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL	39
9.2.1. RÉSULTATS ET DONNEES FINANCIERES ESTIMÉES	21.1.7. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	41
9.2.2. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT AU 31 MARS 2016	24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	42
9.2.3. DECLARATIONS SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET	24.1. DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ	42
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	24.2. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AUTRES PUBLICATIONS	42
12.1 CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016-2017		
12.2 OBJECTIFS ET TENDANCES CONCERNANT LES EXERCICES 2016-2017 ET SUIVANTS		
13. RESULTATS ESTIMES POUR L'EXERCICE 2015-2016		
13.1 HYPOTHESES POUR L'ELABORATION DES RESULTATS ESTIMES POUR L'EXERCICE 2015-2016		

